

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engagent à fournir au "Devoir" un timbre-poste, et à nous une lettre, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

UNE CORRECTION

St-Norbert, Man., 6 février 1917.
M. le rédacteur,

La vie du Père Lacombe, publiée par le "Devoir", contient à la page 358, une erreur de date. Le Père Lacombe, lieutenant de Riel en 1869-1870, n'a jamais été impliqué dans les troubles de 1885. Son frère, Maxime, fut impliqué dans les troubles de 1885, et ce fut lui qui fut envoyé au pénitencier. La page 359, on dit que Lecombe se dirigea vers le nord, etc. Ambroise Lecombe n'était pas du tout dans la région des troubles. Mais Maxime Lecombe était établi à St-Louis de Lambton, en 1869-1870, et c'est lui qui, par une lettre qu'il écrivait au "Devoir", nous a fait connaître son histoire. C'est-à-dire qu'il avait un bateau plat, un bac, comme on dit à Québec; ce bac était retenu par un câble en fer, et le courant de la rivière lui imprimait un mouvement d'une côté à l'autre, selon la position oblique qu'on lui donnait par rapport au courant. A la page 360, le livre dit: Ambroise Lecombe; il faut lire: Maxime Lecombe. Ce n'est pas la peine de corriger ces notes. Ce que l'on dit d'Ambroise se rapporte à 1869-70. Ce qui me permet de parler en connaissance de cause, c'est que j'étais ami d'Ambroise pendant ce temps et que je suis au courant de toutes ces choses. Le reste du livre n'est pas mal. La lecture m'a rappelé bien des choses qui se sont passées pendant les troubles de 1869-70, et j'en ai écrit quelques-unes dans ce pays. A la page 360, il y avait des notes à faire au sujet du brave ami Bedon qui donnait un banquet, mais qui avait pris ponies et fourrures aux Indiens. Le père Lacombe n'avait ni les fourrures, ni les ponies, ni d'autres choses, mais des notes de temps me remettent sous les yeux. Ambroise Lecombe n'a encore, Maxime est mort, il y a une vingtaine d'années.

G. CLOUTIER, Ptre.

CONFERENCE

CRÉMAZIE, POÈTE ET PROSCRIT

Un auditoire nombreux était réuni hier après-midi, dans la salle de l'Union Catholique, pour entendre une intéressante conférence donnée par M. Léon Trépanier, journaliste, connu, sur "Crémazie, poète et proscrit".

Le conférencier débuta par un aperçu de notre histoire "d'aujourd'hui", de sacrifices de "d'aujourd'hui", d'héroïsme et d'abnégation, et en vint à citer parmi ceux qui ont composé cette histoire et dont le nom doit braver le temps, notre Panthéon canadien, Octave Crémazie, notre premier barde canadien.

M. Trépanier se défend de vouloir analyser l'œuvre littéraire de Crémazie. "J'aurais tort", dit-il, "de révéler les beautés, tels l'abbé Casgrain, Louis Fréchette, l'abbé Charlier, l'abbé Camille Roy et autres, je vous invite tout simplement à suivre avec moi Crémazie dans son exil, pour ensuite célébrer avec vous son triomphe posthume."

Le conférencier fait ensuite le portrait de Crémazie, il nous parle du petit salon littéraire que constituait la librairie Crémazie à Québec, en 1850, et des célébrités qui s'y coudoyaient.

Après avoir constaté que le sens poétique s'harmonise mal généralement avec le sens industriel, le conférencier parle des difficultés financières de Crémazie, de sa débâcle et de sa fuite à l'étranger.

Le conférencier nous transporte ensuite en France où nous assistons aux péripéties de Jules Fontaine, nom que s'était donné le poète en exil, puis il nous entre-tient assez longuement des derniers moments de Jules Fontaine, de sa mort à la petite pension de la vénérable madame Malanda, au Havre, et de la découverte trente ans plus tard du tombeau du poète dans le petit cimetière havrais. Il rend hommage à l'abbé Charlier qui a contribué si largement à la découverte des restes du poète et raconte le triomphe posthume de Crémazie, célébré à Montréal, lors de l'inauguration de son monument.

Le conférencier parle aussi des fêtes qui eurent lieu au Havre, au dévouement de l'épave du poète.

"Selon les années d'exil on a écrit ses fautes", dit le conférencier, à la suite de l'abbé Casgrain, et l'avenir pardonnera à l'homme en faveur du poète.

Ces dernières paroles de M. Trépanier furent fort applaudies, après quoi M. Trépanier déclama, en termes heureux, fêles et confiants, pour son bon travail.

M. Stanislas Côté, rédacteur en chef du "Moniteur du Commerce", dit aussi quelques mots.

A VENDRE

Des "Ches-ou" sur commande, payables à la manière d'un loyer; terrain à bâtir pour \$5 par semaine et autres; premiers hypothèques individuelles garanties de \$500 et au-dessus, rapportant net de 6 à 8 pour cent; obligations d'Etat de \$100 et au-dessus, rapportant 4 pour cent; placements trimestriels; certificats d'assurance (en) de \$25 et au-dessus, rapportant 6 pour cent. Comptes de placements ouverts avec un minimum de \$10. Brochures envoyées gratuitement. Écrivez pour le prospectus.

MARCEL TRUST COMPANY

180 S. JACQUES

MAIN 3791.

32e année. Actif, plus de \$4,000,000

CHOSSES MUNICIPALES

IL TIENT SA PROMESSE

M. VILLENEUVE SOUMET AU CONSEIL SA PROPOSITION DEMANDANT DE TRANSMETTRE TOUTE UNE SÉRIE DE QUESTIONS AUX EXPERTS DE L'AQUEDUC. — SI LA VILLE SE FAIT TIRER L'OREILLE.

Au cours de la semaine dernière, M. Villeneuve, visiblement vexé de voir que ses collègues du bureau des commissaires avaient refusé de soumettre sa série de questions aux experts de l'aqueduc, disait à M. Côté: "Je trouverai bien d'autres moyens de les faire passer."

Ce moyen est trouvé: M. Villeneuve s'adressera au conseil. Voici le communiqué qu'il vient de lui adresser avant de partir pour New-York:

"Le bureau des commissaires ayant refusé de soumettre aux ingénieurs-experts nommés pour faire rapport sur l'agrandissement de l'aqueduc, ma série de questions sollicitant leur opinion catégorique sur le sujet, je réitère la même demande à votre adhésion et autorité."

"Le service de la Cité réclamant ma présence à New-York, je regrette de ne pouvoir de vive voix, au cours de votre prochaine réunion du conseil, vous exposer certains faits favorables à cette demande."

"Je viens donc prier le conseil municipal de faire parvenir aux ingénieurs-experts les questions faisant l'objet du document ci-joint; également, de vouloir bien leur transmettre les deux mémoires dont ci-joint suit:

"Rapport des ingénieurs contribuant à la question de l'aqueduc, présenté le 20 novembre dernier, au bureau des commissaires;

"Rapport préparé par moi-même sur la question de l'aqueduc, et révisé le 6 juillet dernier au bureau des commissaires et à votre conseil."

"Ce dernier rapport m'a valu, au reste, la directe collaboration de M. Geo. Dupont, ingénieur technicien, depuis 19 ans au service de l'aqueduc, agissant d'après les instructions de M. le commissaire Côté, d'avoir à se mettre à ma disposition."

"J'estime de plus, que tous les renseignements, toutes les données que la cité tient à sa disposition sur cette question, tous les différents rapports adressés par l'ingénieur en chef à la Canadian Manufacturers' Association ou autres corps publics, y compris ceux qu'il a transmis (re) à l'agrandissement de l'aqueduc, au bureau des commissaires, soient également remis aux ingénieurs-experts. Tels documents, rapports, informations leur serviront pour la rédaction complète du rapport considéré comme consultation et expertise finale d'une question, qui, comportant une dépense de plusieurs millions, doit être une bonne fois examinée et décidée, à la satisfaction des contribuables de Montréal."

"Si parfois (et c'est ce que j'espère), les ingénieurs recommandaient que l'entreprise soit complétée dans tous ses détails, il est éminemment nécessaire que les contribuables de Montréal soient définitivement renseignés de bonne source et de bonne autorité sur une entreprise publique réclamant les dépenses si considérables."

"On demande une expertise, non pas uniquement et simplement pour savoir si le développement donnera ou 10,000 ou seulement 7,000 chevaux-vapeur; si le frottement sera un danger ou non; mais surtout — et c'est là l'essentiel — pour savoir si la valeur financière de cette proposition (frais d'établissement et d'exploitation) est une proposition avantageuse au trésor et aux contribuables de la cité."

LES CITOYENS AGIRONT

Il est entendu que si la ville ne se décide pas à prendre des précautions, le Comité des citoyens agira. M. Horace Gagné, C.R., déclara en effet à l'hôtel de ville, samedi, qu'il fut appelé à donner son opinion au Comité des citoyens et qu'il avait conseillé aux membres de ce comité, puisque le juge Panton a jugé que cette transaction est illégale et frauduleuse, de procéder. Il est compris que si le Comité des citoyens prend des précautions, la ville sera appelée à payer toutes les dépenses encourues.

Cependant, M. Villeneuve affirme que les autorités municipales agiront sans tarder.

Au cours de la semaine prochaine, Me Laurendeau, avocat en chef du contentieux, transmettra probablement au bureau des commissaires un rapport détaillé, indiquant les procédures à prendre de la part de la ville pour faire annuler la transaction de la rue Drolet et recouvrer des parties intéressées tout l'argent qui a été payé pour l'acquisition des immeubles.

MORT DU MUSICIEN

EDOUARD J. CLARK

Biéville, Me. 12. — M. Edouard J. Clark, le musicien aveugle bien connu au Canada et aux États-Unis, vient de mourir à Biéville, à l'âge de 40 ans. Il était organiste à l'église Saint-Joseph de Biéville, depuis 16 ans.

M. Clark était né à Montréal. Il laisse une femme et un fils, Paul.

SERVICE POUR LE

R. PERE RONDOT

A neuf heures, mardi matin, au Précieux-Sang, Notre-Dame de Grâce, un service funéraire sera chanté pour le repos de l'âme du R. P. Rondot, ancien chapelain du monastère.

Les politiciens n'aiment pas le NATIONALISTE. C'est qu'il est trop bien informé, à leur endroit.

FAITS - MONTREAL

INONDATION RUE CRAIG

LA RUPTURE D'UN TUYAU D'AQUEDUC, RUE NOTRE-DAME, HIER APRÈSMIDI, TRANSFORMA LA RUE CRAIG EN UN VRAI LAC — LE SERVICE DES TRAMWAYS DESORGANISÉ.

Un accident survenu, hier après-midi, à la conduite d'eau de la rue Notre-Dame, près Bonsecours, a causé tout un branle-bas dans les rues Craig, Saint-Esprit, Sanguinet et même Saint-Denis. Plusieurs caves ont été inondées; les dommages causés aux marchandises peuvent être difficilement évalués; mais ils sont considérables. Pendant quatre ou cinq heures, les tramways des circuits Saint-Denis, Amherst et Papineau durent changer leur itinéraire. Ce retard fut causé par la difficulté qu'eurent les employés du département de l'aqueduc de réparer la valve interceptant le passage du torrent.

L'ACCIDENT

L'accident survint entre 2 h. 30 et 3 heures, hier, après-midi. Le premier qui s'en aperçut fut l'agent Gagnon, du poste central. Allant prendre son repos de mi-après-midi, il entendit tout à coup, en passant en face de la pharmacie Constat, comme un bruit souterrain à l'angle des rues Notre-Dame et Bonsecours. Quelques instants plus tard, l'eau jaillissait de terre et descendait précipitamment, en se creusant un lit dans la neige, jusque dans la rue Craig.

Immédiatement, l'agent courut prévenir par téléphone les chefs du département de l'aqueduc, M. P. Leclerc, surintendant de la partie est, se rendit presque immédiatement sur les lieux avec une assez forte équipe d'hommes, commandée par le contre-maitre J. T. Aubé.

Dans l'intervalle, l'eau, tellement la pression était forte, avait réussi à atteindre l'avenue Hôtel de ville et la rue Saint-Denis; dans les rues Saint-Elizabeth et Sanguinet, elle avait atteint depuis longtemps la rue Vitré.

Afin de permettre aux tramways du circuit Craig de pouvoir au moins monter par l'avenue Hôtel de ville et descendre par la rue Berri, pour passer près du port, les employés de la compagnie durent élever à la hâte en travers de la rue Craig d'assez fortes digues.

Vers les 6 heures, tout le bas de la ville, entre l'hôtel de ville et la rue Vitré, et le manège militaire, était un vrai lac fumant.

Ce n'est qu'après 7 heures que l'on put repérer la valve qui mit fin à l'inondation; on en avait fermé vingt-quatre avant d'arriver à ce résultat.

A L'OUVRAGE

A cause du froid, le lac fumant fut bientôt un lac de glace vive; l'épaisseur en était de deux et même trois pieds à certains endroits.

Les employés de la compagnie des Tramways se mirent quand même à l'ouvrage, et vers 9 h. 30, les tramways pouvaient circuler de l'ouest à l'est. Ce n'est que vers 10 heures que ceux venant de l'est purent circuler à leur tour.

CAUSES DE L'ACCIDENT

On attribue deux causes à cet accident.

Interrogé hier soir à ce sujet, M. T. V. Lesage, surintendant du département de l'aqueduc, a déclaré qu'il croit cet accident dû au fait que la conduite d'eau de la rue Notre-Dame, à l'endroit où elle s'est brisée, date d'une vingtaine d'années.

On dit d'autre part que l'eau à jailli se trouvait une borne-fontaine, il y a quelques années. L'échevin L.-A. Lapointe, qui représentait ce quartier, la fit enlever; elle était devenue dangereuse pour les voitures et les piétons. Il est probable, remarque-t-on, qu'on a mal assujéti le bouchon qui remplaçait la prise d'eau de la borne-fontaine et que celui-ci a cédé sous la forte pression de l'eau.

LES DOMMAGES

Comme nous le disions précédemment, les dommages par l'eau ne peuvent être encore évalués, mais les établissements suivants en ont subi dans diverses proportions:

Rue Bonsecours, Pharmacie Constant, M. A. Charbonneau, tailleur, No 44; D. H. Dansereau, marchand de musique, No 46; M. Nakel, restaurateur, No 48; Louis Bellin, cor-donner, No 50; J.-D. Boileau, épicer, No 54. D'autres dommages ont aussi été causés aux magasins situés sur le côté sud de la rue Craig, entre Bonsecours et Sanguinet.

SIR MELBOURNE

TAIT EST DECÉDÉ

L'ANCIEN JUGE EN CHEF DE LA COUR SUPÉRIEURE S'ÉTENDIT SAMEDI À L'ÂGE DE 74 ANS.

Sir Melbourne Tait, ancien juge en chef de la Cour supérieure, à Montréal, est décédé samedi matin, à sa résidence, rue Dorchester-ouest.

Lady Tait, née Kaighn (Lydia), de Newport, Vermont, lui survit, avec six enfants, dont l'aîné est Sir Thomas Tait, de cette ville, ancien administrateur des chemins de fer australiens et président pendant quelques jours du Service national canadien. Il laisse aussi les frères et sœurs que voici: Mme George Thomas O'Halloran, d'Ottawa, et Mme Harold Hampson; H. N. Tait, de Calgary; McGill Tait, qui appartient au bataillon du colonel Balfour; et Reginald Tait, membre du 127e bataillon, actuellement au-delà des mers.

Le défunt avait pris sa retraite comme juge de la Cour supérieure en 1904. Il était né à Québec, le 20 mai 1842. Après de brillantes études, il devint membre du barreau

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

UN COUPLE sans enfants demandé, le mari comme bedeau et la femme comme ménagère. Écrire à M. l'abbé Henri Martel, La Pisse, Ont., mentionnant âge, etc.

ON DEMANDE

des coupeurs, presseurs, opérateurs et opératrices, couturiers dans les habits d'hommes, place à l'année, les plus hauts gages payés. B. Gardner et Cie, manufacturiers de hardes en gros, 85-ouest, Ste-Catherine, angle St-Urbain.

ON DEMANDE un jeune homme pour solliciter des commandes d'impression. Préférence sera donnée à celui possédant de l'expérience dans cette ligne. Bon salaire. S'adresser par lettre à J. N. C. Boite postale 750.

ON DEMANDE une jeune fille connaissant parfaitement les deux langues et la sténographie. S'adresser à J. N. C. Boite postale 750, mentionnant expérience acquise.

POSITION DEMANDÉE

FILLE d'une quarantaine d'années demande position de ménagère dans un presbytère, très bonnes références. S'adresser à Mlle Rose Marie, casier postal 200, Saint-Jean-Baptiste Village, Co. Rouville.

A LOUER

A LOUER. — Ferme bien travaillée et en d'excellentes conditions, située sur la route principale (Main Road) de Petit St-Martin (Little St. Martin). Loyer raisonnable. Pour informations, s'adresser à M. Tannenbaum, 31, rue des Jûres, Montréal.

A LOUER

A LOUER. — Un terrain 50 x 100, avec 7 places d'écurie et bâtiment à 2 étages, magnifique place pour clos à bois ou pour charbon. S'adresser, E. Lanthier, 156 Decourcelle, tél. Westmount 1319.

A VENDRE

A VENDRE ou à louer. — Un étal de boucher avec outils, clientèle et résidence privée. Prendre possession immédiate si désirée. S'adresser à Nap. A. St-Julien, Rigaud.

DIVERS

ARGENT À PRÊTER
J'ai à prêter \$1,000, \$1,500 à \$50,000 et plus, sur hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabricants. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques. Main 6615.

Une chance pour quelqu'un: 642 acres en culture, avec bonne maison, grange et autres bâtisses; située près d'une gare de chemin de fer, etc.; dans une paroisse canadienne-française, dans le meilleur district de terres à bâtir. Le suis disposé à donner de grands avantages à quelqu'un qui serait qualifié pour acheter ou cultiver de société. S'adresser à Alex. Lamarre, 132, rue Knox, Montréal.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soie, tapisseries, rembourrés à neuf, plumes désinfectées. Charles Turcotte, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

E. ROY, Cordonnerie mécanique, 406, RUE SAINT-CATHERINE EST, Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe. Rassemblage et réparation à la mécanique de tous les objets en cuir d'usure. Appelés: Est 5526 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront reportées remises à neuf.

VOLAILLES DE RACES PURES
Voilà que la saison de l'incubation arrive. Nous mettons en garde nos nombreux clients, d'avoir à se procurer leurs reproducteurs, s'ils ne l'ont pas déjà fait, sans retard. Il nous reste quelques uns des choix dans toutes les races. Quelques poulettes à oter. Livraisons Brunes et Blanches. Rouen, Lot de 100, 150, 200, 250, 300, 350, 400, 450, 500, 550, 600, 650, 700, 750, 800, 850, 900, 950, 1000. Extra bargain dans ceux-ci à \$5 le trio. Oies Toulouse et Bresse. Nous possédons 40 mètres dindes bronze et 15 mètres dindes dorées pour ce printemps. Conséquentement sommes en mesure de vous procurer les oeufs de dindes demandés. Prêts en mars. Placez vos ordres sans retard. Quelques dindons reproducteurs vendus. Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures, indispensable aux commençants, 15 sous par maille. LA VÉRITABLE AVICOLE YAMASKA, SAINT-HYACINTHE, Q.C.

J.-H.-H. LIPPÉ, NOTAIRE, ARGENT À PRÊTER, 150, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 4571. Bureau: 411.

J.-A. NADEAU, Notaire, Immeuble "Versailles", 90, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 3335.

J.-ALBERT SAVIGNAC, Notaire, (autrefois de Biron et Savignac), Spécialité: Examen de titres, règlement de difficultés commerciales, difficultés de famille, successions; placements de capitaux à taux très avantageux. Prêts aux fabricants et aux commerçants sérieux. Bureau: 99, rue Saint-Jacques. Edifice Banque Nationale. Le soir après 7 heures: 235 St-Brook Est. Tél. Est 1643.

ELZEAR ROY, Notaire, Prêts sur hypothèques. Achats de créances et autres. Département spécial pour: Administration de Successions et de propriétés; recouvrements (collections); assurances; placement de fonds; agrices pour achat et vente de commerce d'habits ou autres institutions. 206-209, EDIFICE BANQUE DE QUEBEC, SHERBROOKE ET SAINT-DENIS. Tél. Est 5792.

VERSAILLES, VIDRAICRE & BOULAIS, Limitée, BANQUIERS, EDIFICE VERSAILLES, 90, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. TELEPHONE MAIN 8746.

COLLEGE BOURGET A RIGAUD
Les anciens élèves, de même que tous les amis du collège Bourget, apprendront avec joie que la veille de la fête du R. P. Supérieur sera marquée par une séance publique.

Dans la soirée de mercredi, 14 du courant, les cadets de la famille s'efforceront d'égarer leurs aînés par l'interprétation d'une comédie décapante de Labiche: UN PIED DANS LE CRIME.

Venez vous mettre en train pour le reste de vos jours.

Diogène cherchait des hommes. En ce temps-là, le NATIONALISTE ne paraissait pas. Il y a des hommes, aujourd'hui.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

J.-P. BELAIR, AVOCAT — PROCUREUR, CHAMBRE 411, EDIFICE BANQUE D'EPARGNE, 180, SAINT-JACQUES, Bureau du soir: Saint-Jacques.

C. H. CAHAN, C. R., AVOCAT ET PROCUREUR, Edifice Transpiration — Rue Saint-Jacques.

LORENZO CAMIRAND, AVOCAT, Edifice Banque d'Epargne, 180, SAINT-JACQUES, Tél. Main 1422.

GEOFFRION, GEOFFRION et CUSSON, AVOCATS, ETC., 97, RUE SAINT-JACQUES, Edifice de la Banque d'Epargne, Victor Geoffrion, C. R., Aimé Geoffrion, C. R., Victor Cusson, C. R., Phone Main 19.

LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL, avocats, Edifice Banque de Québec, 11, place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J.-C. Lamotte, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.D., J.-Maréchal Nantel, B.C.L.

ALFRED LABELLE, AVOCAT, Main 7713, Ch. 53, Edifice Duluth, rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MAURICE DUCAS, LL. L., AVOCAT, 30, RUE SAINT-JACQUES, Résidence: 2466 avenue du Parc, Rockland, 2459.

THEODULE RHEAUME, C. R., 180, RUE SAINT-JACQUES, Suite 411, Tél. Main 4571 et 4572.

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B., AVOCAT, 97, rue Saint-Jacques, Tél. Main 212 — Bureau 53.

GUY VANIER, B.A. LL. L., AVOCAT, 97, rue Saint-Jacques, — Bureau 76, Tél. Main 2632.

NOTAIRES, Résidence: 180 Jeanne-Mance, Tél. Est 5973.

A.-H. Barrette, NOTAIRE, 70, rue Rachel Est, Montréal.

Bélanger et Bélanger, Notaires, 30, RUE SAINT-JACQUES, Edifice "TRUST & LOAN", Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de successions. Tél. Main 1859.

ROCH-ALBERT BERGERON, NOTAIRE, Domicile: Edifice Duluth, 528, Parc Lafontaine, 50 rue Notre-Dame O. Tél. Saint-Louis, 4938. Téléphone Main 4369.

J.-EMERY CODERRE, SEC.-PRES. VILLE DE MONTREAL-EST, 28, GRANDE ALLEE, HOTEL DE VILLE, Montréal-Est. (résidence) Pie-àux-Tremblais, 29 (étude) Pie-àux-Tremblais, 27-3.

ARTHUR COURTOIS, NOTAIRE, Immeuble du Crédit Foncier, F.C., 35, SAINT-JACQUES, Tél. Main 5030.

J.-ALEX. O'GLEMEN, NOTAIRE, 90, SAINT-JACQUES, MAIN 2663. Prêts sur propriété de ville et terre près Montréal.

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN, Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000, 1ère hypothèque. Règlement de succession. Rés. 565, Fullum, Las. 637. Rés. 568, Fullum, Las. 627.

J.-H.-H. LIPPÉ, NOTAIRE, ARGENT À PRÊTER, 150, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 4571. Bureau: 411.

J.-A. NADEAU, Notaire, Immeuble "Versailles", 90, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 3335.

J.-ALBERT SAVIGNAC, Notaire, (autrefois de Biron et Savignac), Spécialité: Examen de titres, règlement de difficultés commerciales, difficultés de famille, successions; placements de capitaux à taux très avantageux. Prêts aux fabricants et aux commerçants sérieux. Bureau: 99, rue Saint-Jacques. Edifice Banque Nationale. Le soir après 7 heures: 235 St-Brook Est. Tél. Est 1643.

ELZEAR ROY, Notaire, Prêts sur hypothèques. Achats de créances et autres. Département spécial pour: Administration de Successions et de propriétés; recouvrements (collections); assurances; placement de fonds; agrices pour achat et vente de commerce d'habits ou autres institutions. 206-209, EDIFICE BANQUE DE QUEBEC, SHERBROOKE ET SAINT-DENIS. Tél. Est 5792.

VERSAILLES, VIDRAICRE & BOULAIS, Limitée, BANQUIERS, EDIFICE VERSAILLES, 90, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. TELEPHONE MAIN 8746.

COLLEGE BOURGET A RIGAUD
Les anciens élèves, de même que tous les amis du collège Bourget, apprendront avec joie que la veille de la fête du R. P. Supérieur sera marquée par une séance publique.

Dans la soirée de mercredi, 14 du courant, les cadets de la famille s'efforceront d'égarer leurs aînés par l'interprétation d'une comédie décapante de Labiche: UN PIED DANS LE CRIME.

Venez vous mettre en train pour le reste de vos jours.

Diogène cherchait des hommes. En ce temps-là, le NATIONALISTE ne paraissait pas. Il y a des hommes, aujourd'hui.

DOCTEURS

Dr N. BOUCHER, 541, GRAND-TRONC, Tél. Victoria, 1929. AUSSI, BUREAU, 191, NOTRE-DAME, OUEST.

Dr Tancrède BISSONNETTE, DES HOPITAUX DE NEW-YORK, Consultations: 8 à 9 heures a.m. 1 à 3 heures p.m., 6 à 8 heures p.m. 90, RACHEL EST, MONTREAL.

Dr Jos.-N. Chaussé, MEDECIN-CHIRURGIEN, Maladies de la peau, 708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL, Angle de la rue Marquette.

Docteur A. DESJARDINS, Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris, Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 145 Ste-Catherine-O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

ANALYSES, HERVÉ NADEAU, CHIMISTE-ANALYSTE, Licencié des sciences de l'Université de Paris, Tél. Saint-Louis: 4060. 932 rue Saint-Denis.

Dr ARTHUR ROY, SPECIALITE: ASTHME ET ECZEMA, 427, SAINT-DENIS, MONTREAL. Heures de bureau: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., 7 à 8 p.m. Téléphone Est 2610.

GUERISON RADICALE, Maladies nerveuses, épilepsie, danse de Saint-Guy, hystérie, alcoolisme par traitement rationnel. Dr EDGAR TURGEON, 410A Parc Lafontaine, Saint-Louis, 7607.

DENTISTES, Dr NAP. DESJARDINS, CHIRURGIEN-DENTISTE, Autretrois de Saint-Henri, BUREAU, 1111, RUE SAINT-DENIS, Prix Marie-Anne, Tél. Saint-Louis, 3943.

DENTISTES GENDREAU, 543, RUE SAINT-DENIS, coin Cherrier, TEL. EST 2610. BUREAU DE 9 HEURES A. M. A 5 HEURES P.M., LE SOIR SUR ENGAGEMENT.

INGENIEURS CIVILS, HURTUBISE et HURTUBISE, INGENIEURS CIVILS, ARPENTEURS-GEOMETRES, EDIFICE BANQUE NATIONALE, 99, rue Saint-Jacques, TELEPHONES: Bureau: Main 7018. Résidence: Tél. Rockland 2650.

COMPTABLES, Benoit & De Grosbois, COMPTABLES — AUDITEURS, LIQUIDATEURS, 3 rue Notre-Dame-est, Tél. Main 2617.

COURTIERS EN ASSURANCES, ADOLPHE DAVELUY, COURTIER D'ASSURANCES, représentant de la Great West Vie, 160, RUE SAINT-JACQUES, Tél. Main 6715.

ALBERT LEFORT, ASSURANCE AUTOMOBILE, A 25 P. C. ET 50 P. C. DE REDUCTION, CHAMBRE 36, 164 SAINT-JACQUES, Assurances générales aux meilleurs taux.

MEDECIN-VETERINAIRE, J.-H. VILLENEUVE, D.M.V. (Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval), 266, RUE

PRÉCIS DE LA GUERRE

BEAU SUCCES
DES TOMMIES

LES ANGLAIS CAPTURENT UN FORT SYSTEME DE TRANCHÉES AU NORD DE BEAUMONT-HAMEL ET REPOUSSENT PLUSIEURS ATTAQUES — GUY-NEMER ABAT SA 33ème MACHINE.

Londres, 12. — Dans la soirée de samedi à dimanche les Anglais ont exécuté une autre opération dans la Somme, sur un front de plus de 3 quarts de mille, capturant ce qu'ils appellent un fort "système de tranchées", au nord de Beaumont-Hamel.

Ils ont fait 215 prisonniers, chiffre qui excède beaucoup celui de leurs pertes.

Samedi et dimanche, l'ennemi a dirigé des contre-attaques contre les nouvelles positions prises par les Tommies dans le voisinage de Salliy-Sailis, mais chacune de ces tentatives a avorté.

Les Anglais ont repoussé également des coups de main au sud-est de Neuville-Saint-Vaast, à l'est de Vermeilles, et au sud de Neuve-Chapelle.

De leur côté, ils ont pénétré plusieurs fois dans les positions allemandes à Neuville-Saint-Vaast, au sud de Neuve-Chapelle, à Pys, à la Bassée et au sud de l'auquaisart, infligeant des dégâts considérables et faisant chaque fois des prisonniers.

Dans ces incursions, les Tommies ont capturé une cinquantaine ou une centaine d'ennemis.

Les Français ont facilement repoussé des attaques secondaires dans l'Argonne et en Lorraine et dirigé avec succès plusieurs attaques dans la forêt d' Apremont, à l'ouest de Pont-à-Mousson, à l'ouest d'Auberive, et dans les secteurs de Parroy et de Bezange.

Un aviateur français a bombardé Karlsruhe, en Allemagne, à environ 50 milles de la frontière française. Les pilotes français ont effectué aussi plusieurs autres bombardements; les Français ont abattu 7 machines ennemies et les Anglais 3. Le lieutenant Guynemer a descendu sa 33ème machine allemande.

MESOPOTAMIE

Les Anglais ont fait une avance notable en Orient. Ils ont pris l'offensive, vendredi, capturant des tranchées sur un front de 1,200 verges le long de la rivière Hai. Dans la soirée de vendredi et le lendemain, ils ont continué ces opérations, faisant d'autres gains considérables et progressant sur une profondeur moyenne d'un demi-mille et sur un front de 3 milles et demi.

Les troupes britanniques ont repoussé 4 contre-attaques le long de ces nouvelles positions. Tout indique que les pertes des Turcs sont très grandes.

FRONT ITALIEN

A l'est de Goritz, à la suite d'une violente préparation d'artillerie, l'ennemi s'est porté en avant avec des forces considérables, sur les versants occidentaux de Santa-Caterina, au nord-ouest de San-Marco, et à l'est de Cortobizza, entre Sober et la voie ferrée de Goritz-Dornberg.

Après une lutte violente, les Italiens ont repoussé l'adversaire presque partout et bombardé les petites sections de la ligne qu'ils n'ont pu reprendre. Ils ont fait plus de 70 prisonniers. Les Allemands réclament 600 prisonniers.

En Albanie, dans les environs de Sakno, les Italiens ont abattu 2 hydravions ennemis.

RUSSIE

Les Russes ont perdu une tranchée et l'ont reprise au cours d'une contre-attaque, à Stanislaw, en Galicie. Ailleurs, il n'y a rien d'important à signaler.

MORT DU DUC
DE NORFOLK

L'UN DES CATHOLIQUES LES PLUS EMINENTS DE L'ANGLETERRE S'ETEINT A LONDRES.

Londres, 12. — Le duc de Norfolk, membre distingué de la noblesse anglaise, et éminent catholique, est décédé hier à Londres, presque subitement, sa maladie grave n'ayant été connue que samedi. Dans toutes les églises catholiques de Londres, on a hier, fait des prières publiques, pour le repos de son âme.

L'héritier du duché, le comte d'Aundel et de Surry, qui est âgé de 18 ans, aura 300,000 livres (\$1,500,000) annuellement.

Henry-Fitz-Adam-Howard, le 15e duc de Norfolk, naquit le 27 décembre 1847. Il était comte-marchais, en vertu de son titre de maréchal, il était grand échanon et maître des cérémonies lors des parades royales. Et comme tel il était en fonctions lors du couronnement de Georges V.

Le duc était un catholique marquant. En 1887 la reine Victoria le choisissait comme représentant lors du jubilé du pape Léon XIII.

Il s'est aussi occupé de politique. En 1895 il était nommé maître-général des postes et se distingua surtout dans l'organisation de l'Imperial penny postage. Il fut colonel du régiment de Sussex jusqu'en 1912, et prit du service actif dans la guerre du Sud-africain. A sa mort il était président du comité exécutif pour le secours de la Belgique.

CAUSERIE DE M.
L'ABBE GROULX

La section Montclair de la Société St-Jean-Baptiste donnera le jeudi, 15 courant, dans ses salles, 235 rue Beaudry, sa quatrième causerie mensuelle. M. l'abbé Lionel Groulx, le conférencier bien connu, traitera de l'acte fédéral.

Le public est invité, de même que les membres de la société et leurs amis.

LES INDES

AUTRE COUP
DE COLLIER

LES INDES DOIVENT ETRE PRETES, DIT LORD CHELMFORD, A METTRE TOUTES LEURS RESSOURCES AU SERVICE DE L'EMPIRE. — TROIS REPRESENTANTS HINDOUS A LA CONFERENCE IMPERIALE.

Londres, 12. — Lord Chelmsford, le vice-roi des Indes, raconte dans une dépêche spéciale de Delhi, que le conseil législatif impérial déploie toutes ses énergies vers la guerre afin d'aider l'Empire à gagner la victoire. Les Indes doivent être prêtes, dit-il, à mettre toutes leurs ressources au service de l'Empire. Cependant il ne veut point amoindrir les courageux efforts que le pays a déjà réalisés, mais pour l'avenir le mot d'ordre devrait être : "De l'effort et un plus grand effort encore!"

Au sujet du système d'émigration des ouvriers, engagés par contrat, le gouvernement des Indes a l'intention de convoquer une conférence à Londres, à laquelle prendraient part les représentants des Indes comme ceux des autres colonies, afin de mettre à l'étude un projet d'émigration qui donnerait complète satisfaction. En outre le gouvernement considère la question de procurer aux indigènes un emploi dans les fonctions publiques les plus importantes.

A la suite d'une ordonnance récente appelant tous les Européens des Indes, entre les âges de 18 à 50 ans à s'enrôler, lord Chelmsford a déclaré que l'heure était maintenant venue de renvoyer au front toutes les unités anglaises, qui font de la garnison dans les Indes. Les exigences de la guerre ont rendu nécessaire l'organisation d'un corps de défense hindou.

Le gouvernement hindou se propose de soumettre un projet de loi appelant au service militaire dans les Indes tous les sujets anglais européens âgés de 18 à 41 ans. Ceux, compris entre les âges de 41 à 50 ans, seraient forcés de s'enrôler pour le service militaire particulier; et les jeunes gens de 16 à 18 ans seraient recrutés pour l'entraînement militaire.

Le gouvernement a également projeté d'enrôler les Hindous dans leurs propres régiments afin de leur faire faire du service militaire durant toute la durée de la guerre.

Le vice-roi a payé un tribut d'hommage aux officiers des frontières et de marine, comme aux détachés du service naval et militaire, qui ont réussi par leurs efforts à anéantir toutes les tentatives contre la sécurité des Indes. Il prétend que l'importance de la campagne de Mésopotamie, au point de vue politique, serait révélée plus tard. La Perse, de ce fait, a maintenu une attitude de bienveillante neutralité; le pays de Siam a renversé tous les efforts de l'ennemi et l'Amir d'Afghanistan a gardé avec courage la neutralité de son pays.

Lord Chelmsford attache une grande importance à la nomination de trois représentants des Indes à la conférence impériale de Londres; l'événement marque un chapitre nouveau dans l'histoire de l'Inde. Il a manifesté l'espoir que ces représentants réclameraient dans le conseil de l'Empire la place que la loyauté du peuple hindou et la vaillance de ses enfants sur les champs de bataille lui ont conquises.

L'EXPEDITION
DE SHACKLETON

LES SOUFFRANCES ENDUREES. — RAVAGES DU SCORBUT. — PERDUS SUR LA GLACE.

Londres, 12. — Shackleton, raconte dans un message envoyé à Wellington, les souffrances des hommes abandonnés alors que l'"Aurora" a brisé ses ancres au cours du mois de mai 1915. Le capitaine Mackintosh avec ses hommes arriva le premier de juin au cap Evans après avoir tout perdu excepté 4 chiens. Plus tard ils se sont rendus au Mount Hope, et en revenant au mois de janvier, le scorbut a fait des ravages. Le pasteur Smith, très faible, a dû être couché sur un traîneau, le capitaine Mackintosh quoique très malade, a continué sa route, et à quelques onze milles de la station de Bluff et 30 milles de l'endroit où Scott a péri, une furieuse tempête de neige qui a duré du 17 février au 7 mars avec une température de 30 degrés en dessous de zéro.

Après s'être reposé six jours, le parti s'est mis en route le 23 février et n'ayant que quelques biscuits et du thé pour toute nourriture tous ont enduré les plus grandes souffrances.

Enfin de 26 ils atteignaient un poste sans vivres, et rencontrèrent Joyce et Richards. Trois hommes étant trop malades pour continuer durent rester en route avec le capitaine Mackintosh. Tous se logèrent dans une tente avec des provisions pour trois semaines. Les autres, sous la conduite de Hayward et Smith qui souffraient du scorbut, continuèrent. Le 9, Smith mourait après 47 jours de maladie.

Enfin le 11 mars on put arriver à Hut Point et on y trouva des provisions. Trois jours après, Joyce, Richards et Wild, retournèrent sur leurs pas pour porter secours à Mackintosh.

Par une température très défavorable avec très peu de provisions ils ont parcouru du 15 septembre 1915 au 18 mars 1916, 1,560 milles avec 4 chiens.

Le 15 mai en arrivant au cap Evans ils constatèrent que Mackintosh et Hayward n'étaient pas là, et ne purent retrouver leurs traces. Mackintosh et Hayward s'étaient perdus sur la glace qui a été entraînée par la tempête.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

ALLEMAGNE

GERARD EST
EN SUISSE

L'AMBASSADEUR AMERICAIN EN ALLEMAGNE A FRANCHI LA FRONTIERE HIER APRES-MIDI. — LES ADIEUX A BERLIN. — EN ROUTE POUR PARIS. — L'ESPAGNE REPRESENTERA LES ETATS-UNIS.

Berlin, 12. — A 8 heures et 10 minutes, samedi soir, l'ambassadeur Gerard a quitté Berlin pour la Suisse, avec le personnel de l'ambassade et 110 autres de ses compatriotes.

M. Gerard est arrivé à Schaffhausen, à la frontière suisse, à 4 heures hier après-midi. Le représentant des Etats-Unis en Suisse, M. Stovall, et des représentants de l'armée helvétique s'étaient portés à sa rencontre. Le voyage a été fait sans incident, à partir de Berlin. M. Gerard est reparti immédiatement pour Berne, passant trois ou quatre jours, préparant son voyage à Paris.

Samedi, les visiteurs ont afflué à l'ambassade américaine, pour faire leurs adieux à l'ambassadeur, à sa femme et aux attachés d'ambassade; du nombre on remarquait plusieurs hauts fonctionnaires allemands.

Dans l'après-midi, des membres de l'ambassade espagnole se sont présentés pour prendre possession de certaines archives et recevoir des instructions au sujet des affaires de routine. Aujourd'hui, l'ambassadeur espagnol sera pratiquement chargé des affaires américaines.

Tous les compagnons de M. Gerard ont reçu leurs passeports avant-hier, y compris huit correspondants. Plusieurs heures avant le départ du train de l'ambassadeur, un correspondant de la Presse Assemblée a passé la frontière danoise, et constitue le premier Américain qui ait obtenu la permission de quitter la capitale allemande. La plupart des Américains à Berlin n'ont pas encore reçu leurs passeports et ignorent quand ils pourront faire remplir les formalités requises.

En sus des cinquante sujets américains qui voyageront avec M. Gerard, par voie de l'Espagne, une cinquantaine d'autres ont décidé de se rapatrier par voie de Copenhague, où ils vont attendre qu'un navire coure le risque du voyage.

ON DESIRE GARDER LES JOURNALISTES

Le gouvernement tuteur désire apparemment que les journalistes américains restent au pays. Dans le cours d'une entrevue non destinée à la publication, dit-on, mais dont les journaux d'ici ont parlé, hier, Zimmernann, ministre des Affaires étrangères, a invoqué le traité prussien de 1799, qui stipule qu'en cas de guerre les sujets de ces deux pays peuvent prolonger leur séjour pendant neuf mois, en pays ennemi, pour vaquer à leurs affaires, ayant pendant ce temps toute liberté d'action. Le ministre a assuré aux correspondants qu'ils jouiront de toutes les facilités pour remplir leur service, comme auparavant.

Il est aisé de comprendre pourquoi l'Allemagne désire que les Américains restent en ce lieu, vu le grand nombre des Allemands aux Etats-Unis, et les intérêts considérables qu'ils y possèdent.

Un correspondant tient de source officielle que les Allemands n'ont jamais eu l'intention de détenir M. Gerard ni aucun autre Américain muni de transports qui a désiré sortir du pays. La tentative habituelle que la bureaucratie allemande a apportée à la livraison des passeports a pu énerver les Américains surexcités qui ont fait part de leurs inquiétudes à leurs amis à Copenhague. De plus, il a fallu bien plus de temps à Gerard qu'à von Bernstorff pour régler ses affaires, car tandis que ce dernier représentait uniquement les intérêts de son pays, le premier était chargé des intérêts de l'Angleterre, de la Russie et d'autres belligérants.

LE CONSEIL DE VERDUN

LES CONTRIBUABLES VOTENT EN FAVEUR DE L'ADMINISTRATION ACTUELLE.

Le referendum pris samedi, à Verdun, pour réélire ou renverser le conseil actuel, n'a eu pour résultat que de le maintenir dans ses fonctions, par une majorité de 115 voix. Les adversaires du régime actuel voulaient obtenir la réduction du nombre des échelons de huit à six et le vote pris par toute la ville, sans distinction de quartier, pour leur élection.

On a donc voté sur cette question: êtes-vous pour ou contre l'administration actuelle? Comme il est dit plus haut, les contribuables ont préféré garder le "statu quo". Le nombre des votants n'a pas été considérable.

85 SOUS-MARINS BOCHES CAPTURES?

Au cours du banquet annuel de la Chambre de commerce de Pittsburg, M. Butler, recteur de l'Université Columbia, a déclaré savoir avec certitude que dans les ports anglais, il y a 85 sous-marins allemands capturés, dont le "Deutschland". A Brême, les Teutons ont peint le mot "Deutschland" sur un autre sous-marin, pour faire croire à leurs gens, que le "Deutschland" n'a pas levé l'ancre pour les Etats-Unis. Le professeur estime que les Anglais ont capturé 200 sous-marins et il en a vu lui-même plusieurs.

CEUX QUI VEULENT SOUSCRIRE

Il s'est formé des équipes pour recueillir des souscriptions au Fonds patriotique, pendant la campagne de ces jours-ci. Ceux qui voudraient verser à une équipe en particulier le montant de leur souscription ou qui voudraient lui aider, pourraient donner leur nom, par téléphone, à M. Robert Laurence, 32, Hôtel Windsor, Uptown 7836, ou à M. Joseph Versailles, Main 1322, ou à M. J.-N. Chevrier, Main 7400. Les membres des équipes ont besoin d'assistance, de toutes manières, soit qu'on leur prête des automobiles, ou qu'on leur fournisse des autos, des cartes, des noms, et le reste.

L'ACTION MARITIME

LES PIRATES
A L'OEUVRE

LES SOUS-MARINS BOCHES COULENT NEUF NAVIRES SAMEDI ET DIMANCHE. — TRENTE VOILIERS AMERICAINS SONT SAUVES. — L'ANGLETERRE EST LOIN D'ETRE AFFAMEE. — NAVIRES MYSTERIEUX.

Londres, 12. — Le vapeur anglais "Mantola" qui jaugeait 8,500 tonnes et à bord duquel était un sujet américain, le Dr Earle Rice, de Portland, Oregon, a été torpillé sans avertissement, à 185 milles au sud-ouest de Fasnet, le 8 février. On a sauvé l'équipage et les passagers, sauf 7 Lascars qui furent tués par l'explosion.

Le Dr Rice raconte que des gens à bord se sont rendus compte de ce qui s'était passé par une violente explosion qui a ébranlé le navire de la poupe à la proue. Le sous-marin n'était pas visible. Une heure et demie après le torpillage, le télégraphiste a envoyé des appels au secours.

Le sous-marin est sorti alors de sa cachette et a lancé 47 obus sur les chaloupes, ne blessant heureusement personne, mais donnant une peur bleue à tout le monde.

Samedi, l'agence des Lloyds a signalé la destruction du vapeur anglais "Japanese Prince", qui déplaçait 4,876 tonnes et du vapeur norvégien "Ellavore" qui jaugeait 2,760 tonnes. On a sauvé le capitaine de l'"Ellavore", mais les autres officiers et 11 membres de l'équipage ont disparu. Le "Japanese Prince" a été torpillé sans avertissement dit une dépêche à l'Exchange Telegraph Company. On a sauvé les 75 personnes qu'il y avait à bord, y compris 30 vaches américaines. L'explosion a blessé plusieurs hommes d'équipage, mais pas grièvement.

L'agence des Lloyds rapporte aussi qu'un sous-marin a détruit le vapeur anglais "Sallagh", d'un déplacement de 3,811 tonnes, de la ligne Elder-Dempster, car les registres maritimes ne contiennent pas le nom du "Sallagh".

On croit que le navire norvégien "Solbakken" a été coulé; il jaugeait 2,616 tonnes. Le vapeur anglais "Tallington" qui déplaçait 2,816 tonnes a été détruit, ainsi que le vapeur grec "Vassiliou Olga", d'une capacité de 1,400 tonnes.

1,100 NAVIRES SONT ENTRES EN ANGLETERRE OU EN SONT PARTIS

New-York, 12. — Suivant l'assentiment de personnes en relations avec les fonctionnaires de l'amirauté anglaise, plus de 1,100 vaisseaux sont sortis des ports du Royaume-Uni depuis le 1er janvier, dont 9 premiers, pendant les 9 premiers jours de la campagne sous-marine à outrance des Allemands. Ces fonctionnaires sont convaincus, dit-on, de l'insuccès des opérations sous-marines, en tant qu'il s'agit d'affamer l'Angleterre. Du premier au 9 février, le nombre total des navires détruits s'élève à 89, dont 21 chaloupes ou petits bateaux; 9 vaisseaux ont été détruits par des mines.

DEUX NAVIRES ETRANGES SONT SIGNALÉS

Deux vaisseaux mystérieux dont l'un serait un sous-marin et l'autre un vapeur ayant l'apparence d'un navire allemand, ont été aperçus au milieu de l'océan, lundi le 5 février, par les officiers et les passagers du paquebot "Kronland", de la ligne américaine, arrivé ici hier, de Liverpool.

Il était 7 heures 55 du matin, le 5 février, lorsque les officiers du "Kronland" aperçurent à quelques milles de ce dernier un sous-marin. Tout ce qu'ils purent voir fut le périscope. Deux heures plus tard, les officiers ont déclaré avoir aperçu un navire peint de noir. Pendant quelque temps ce navire mystérieux navigua parallèlement au "Kronland", mais il disparut un peu plus tard.

Ce vaisseau n'avait aucunement l'apparence d'un navire anglais ou des autres alliés de l'Entente. Autant qu'on a pu en juger, il n'avait pas de canons, mais il est possible, disent les officiers, qu'il fût un autre vaisseau s'approchant du "Kronland", mais les officiers déclarent que ce fut selon toute apparence, un croiseur anglais.

85 SOUS-MARINS BOCHES CAPTURES?

Au cours du banquet annuel de la Chambre de commerce de Pittsburg, M. Butler, recteur de l'Université Columbia, a déclaré savoir avec certitude que dans les ports anglais, il y a 85 sous-marins allemands capturés, dont le "Deutschland". A Brême, les Teutons ont peint le mot "Deutschland" sur un autre sous-marin, pour faire croire à leurs gens, que le "Deutschland" n'a pas levé l'ancre pour les Etats-Unis. Le professeur estime que les Anglais ont capturé 200 sous-marins et il en a vu lui-même plusieurs.

L'esprit de Progrès

Une harmonieuse coopération entre tous nos services, tel est le désir de notre administration. Nous voulons un personnel de premier ordre et un excellent outillage.

Derrière les opératrices qui répondent à vos appels devant le tableau de distribution, agissent les efforts combinés d'une armée de travailleurs habiles dont la mission est de maintenir le mécanisme constamment en bon état.

Nos employés, coopérant dans un véritable esprit de fidélité à leurs devoirs, assurent chaque jour 500,000 communications téléphoniques à Montréal, communications sans lesquelles cette ville serait dépourvue de toute activité économique et de tous rapports moudains.

La Compagnie Canadienne
du Téléphone Bell

"Bon Service, ... une bonne entente" — Shakespeare.

Une annonce par La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell.
Voulez-vous, s'il vous plaît la lire ainsi: d'autres séries qui suivent.

ANGLETELTERRE

UN MESSAGE DE
LLOYD-GEORGE

LES AMERICAINS SE SONT BAT-
TUS IL Y A PLUS DE 50 ANS
POUR LES MEMES PRINCIPES
QUE DEFENDENT LES ALLIES.

Londres, 12. — M. Lloyd George, premier ministre de la Grande-Bretagne, à l'occasion de l'anniversaire de Lincoln, a remis aujourd'hui à un correspondant américain un message pour les Etats-Unis.

Le premier ministre anglais se dit heureux, malgré les mille préoccupations qui l'assiègent, d'envoyer aux Américains un message en ce jour anniversaire de Lincoln, qui fut un grand homme d'Etat et qui combattit pour les mêmes principes que défendent aujourd'hui les Alliés. Lloyd George est heureux de ce que les Américains ont enfin reconnu cette similitude.

Toute la vie de Lincoln a été dévouée à la cause de la liberté humaine. Du jour où il s'aperçut des conséquences que pouvait amener l'esclavage, il concentra toutes ses énergies à combattre l'esclavage. Il avait compris que si l'esclavage ne disparaissait pas de l'Union, il détruirait l'Union elle-même. En face de cette alternative il n'hésita pas et il déclara la guerre sur son pays, pour que la liberté pût ensuite y être complète.

N'y a-t-il pas une étrange similitude, dit M. Lloyd George, dans son message, entre le combat que nous livrons aujourd'hui et le combat que Lincoln a livré? N'y avait-il pas sur ce continent une nouvelle sorte d'esclavage, un esclavage militaire qui ne détruisait pas seulement la liberté du peuple qui y était soumis mais qui mettait aussi en danger la liberté de toute l'Europe? Toutes les difficultés qui ont surgi depuis vingt ans, n'avaient-elles pas leur source, dans le système militariste du gouvernement de Berlin?

Nous n'avons compris qu'en août 1914, de même que Lincoln ne comprit qu'en 1861, que la situation ne pouvait pas être réglée par des moyens pacifiques. Il fallait que ce système fût détruit par la guerre; autrement il allait lui-même détruire la liberté de l'Europe. Ce fut l'ultimatum à la Serbie, l'attaque contre la Belgique et la France qui firent comprendre aux nations de l'Europe qu'elles ne devaient pas tolérer l'oppression de l'indépendance d'un peuple libre sans aucune conférence et par la force des armes seulement.

Il a été difficile pour une nation séparée de l'Europe par 3,000 milles d'océan, et sans connexion politique avec ses peuples, de comprendre au juste quel était le but de la guerre. Dans votre guerre civile, dit M. Lloyd George, plusieurs de nos ancêtres furent aveuglés. Lord Russell ne voulait pas une paix prématurée; Gladstone lui-même ne déclarait-il pas qu'il n'avait pas foi à l'établissement d'institutions libres, à la pointe de l'épée. Le peuple américain sous Lincoln ne fit pas une guerre de conquête mais une guerre de libération. Nous de même, nous ne faisons pas aujourd'hui une guerre de conquête mais une guerre de libération — libération non de nous-mêmes, mais libération du monde entier de cet arrangement de doctrine barbare et de pratiques inhumaines.

Dans de telles guerres, avec la liberté en cause, il ne peut être question de compromis. Il faut perdre ou gagner. Dans votre cas, dit le message du premier ministre, il s'agit de la liberté et de l'unité ou de l'esclavage et de la séparation; dans notre cas, la puissance militaire aura réussi à déchirer tous les traités et à faire disparaître la liberté.

En maintenant ce principe qu'il faut pousser la guerre jusqu'à la fin, nous nous sommes inspirés de l'exemple et des paroles de votre grand président. Une fois la bataille engagée, Lincoln n'a plus reculé devant rien et il ne voulait pas que le sang versé fût en vain. Il a voulu aller jusqu'au bout. Toutes les photographies de Lincoln laissent paraître sur son visage de la tendresse mais aussi une ferme détermination.

M. Lloyd George cite ensuite plusieurs passages des discours de Lincoln et il termine son message en répétant que les Alliés, s'inspirant de l'exemple de Lincoln, combattent jusqu'au bout pour la liberté du monde contre le militarisme et l'esclavage.

UNIVERSITE LAVAL

Lundi, 12, 8 heures, salle des conférences: Professeur René Gauthier; Cours didactique de littérature



Alliance Nationale

BENEFICES INHERENTS AU
CERTIFICAT CLASSE "B"

10. Capital-héritage. — Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$250, \$500, \$1,000, \$2,000 ou \$3,000, selon le chiffre du certificat.

20. Indemnité aux invalides. — Le membre invalide reçoit la moitié de son certificat; le solde étant payable à son décès ou à 70 ans.

30. Pension aux vieillards. — A 70 ans, le membre reçoit annuellement un dixième de son certificat, avec l'option de recevoir alors, en règlement final, les sept dixièmes de ce certificat.

40. Certificat de participation acquise. — Tout membre peut recevoir un certificat de participation acquise égal au pourcentage suivant de la totalité des contributions versées à la caisse d'assurance-vie:

10. Après 5 ans — 25%.
20. Après 10 ans — 50%.
30. Après 15 ans — 75%.
40. Après 20 ans — 100%.

50. Prêt aux membres. — Après que son certificat a été en vigueur pendant 10 ans, le membre peut emprunter 50% des contributions payées pour ce certificat.

60. Exemption de contributions. — En faveur des membres frappés d'infirmité absolue et de ceux qui sont âgés de 70 ans.

QUE VOTRE ARGENT
COMBATTE

POUR VOUS AU FRONT

ACHETEZ LES

CERTIFICATS-ÉPARGNES DE GUERRE

DU GOUVERNEMENT CANADIEN

REMBOURSABLES DANS TROIS ANS

\$ 25.00 POUR \$ 21.50
50.00 " 43.00
100.00 " 86.00

IL NE SERA VENDU À LA MÊME PERSONNE QUE POUR \$100 DE CES VALEURS

S'adresser à n'importe quelle banque ou aux bureaux de poste où l'on émet des mandats.

9 JANVIER 1917

MINISTRE DES FINANCES, OTTAWA

LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

Composé des meilleurs baumes et antiseptiques, le plus efficace pour la guérison prompte et permanente des Rhumes, Toux, Bronchites, Grippe, Coqueluche, etc. Les rhumes d'été sont traités et entraînent souvent des maladies graves des voies respiratoires. Guérissez-les donc sans délai avec le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME, qui n'a pas son égal. Prix: 25c la bouteille.

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les Enfants

Soulage coliques, douleurs de la dentition, indigestion, diarrhée, et assure au bébé un sommeil naturel.

PRIX: 25c la bouteille.



Les Cachets Gauvin pour le Mal de Tête

soulagent et guérissent promptement MAUX DE TÊTE, MIGRAINES, NÉURALGIES, et toutes les douleurs.

PRIX: 25c la boîte.

française, 6e leçon. — Compte rendu de la deuxième dissertation: "Baldades, rondeaux et sonnets".

Mardi, 13. — 8.15, même salle: Cours de la "Schola Cantorum".

Jeudi, 15. — 8.15, salle des conférences. Professeur Edouard Montpetit: Cours de législation et d'économie financière, 13e leçon. — "La banque", (fin). Vérification des comptes. Comptables experts désignés pour cet objet. Rapports. Dividende et réserve. États mensuels. Examen analytique d'un bilan de banque. Liquidation.

Vendredi, 1

LA VIE SPORTIVE

LA N. H. A. SUBIT DE GRANDS REMANIEMENTS

LE TORONTO EST MIS DE COTE POUR CETTE ANNEE ET QUATRE CLUBS SEULEMENT TERMINERONT LA SAISON — NOUVEAU CALENDRIER — LE PARTAGE DES JOUEURS DU TORONTO.

Les directeurs de la N. H. A. se sont réunis, hier après-midi, à l'hôtel Windsor, et ils ont décidé de terminer la saison avec quatre clubs seulement dans la ligue : Ottawa, Québec, Canadien, Wanderer. Le club Toronto a été suspendu pour le reste de la saison pour avoir enfreint les règlements de la ligue. Malgré cette suspension la franchise du Toronto reste la propriété de M. E. J. Livingston. Les joueurs, qui ont été prêtés à d'autres clubs, retourneront au Toronto à la fin de la saison.

Le retrait du 228ème bataillon, pour des raisons d'ordre militaire, mettrait la ligue dans une situation difficile pour terminer la saison. La disparition de ces deux équipes a nécessité un remaniement complet du calendrier des parties. Les parties jouées ne sont aucunement changées, excepté celle qu'Ottawa a gagnée sur les soldats. Au cours de cette partie Ottawa s'est servi de Denny et Frank Robinson. La ligue remise entre les soldats et les Wanderers a été accordée à ces derniers par défaut et Québec reçoit le même avantage pour la partie de samedi dernier.

Le départ du 228ème régiment pour un camp d'entraînement dans l'Est changera beaucoup la fin de la saison. L'équipe militaire aurait certainement son mot à dire pour le championnat.

La sortie du Toronto ayant mis les joueurs de cette équipe à la disposition des autres clubs, le sort fixa le partage suivant :

Au Wanderer—Cameron, Skinner et Randall.

Au Canadien—Reg, Noble et Brooks.

LE WESTERN N'A PLUS BESOIN QUE D'UNE VICTOIRE

EN TRIOMPHANT CE SOIR DU TELEGRAPH, IL CONSERVERAIT SON TITRE DE CHAMPION.

La saison de la Ligue de Hockey des Dames touche à sa fin car il ne reste plus que trois semaines pour compléter l'échelle des parties de cette organisation. L'intérêt dans les parties va en augmentant depuis le commencement de l'hiver et le public accourt plus nombreux que précédemment lundi soir, pour voir les clubs de jeunes filles à l'œuvre au Jubilé.

Le Western, qui n'a pas subi une seule défaite l'an dernier dans ses parties de ligue semble vouloir répéter le même exploit cette année. Le Social a réussi une fois à faire partie nulle avec le Western, mais ce dernier n'a pas été battu une seule fois dans une partie de la ligue locale, bien qu'il ait été défait à Ottawa et à Cornwall.

Lundi soir, le Western se rencontrera avec le Telegraph dans une partie qui décidera du championnat de la ligue. En effet, si le club de Mlle Vautier l'emporte sur ses adversaires, il sera champion pour une autre année. Le gérant Len Porteous est très confiant de voir ses joueuses remporter une nouvelle victoire et il ne doute pas que le Western sera encore champion une année de plus. L'on peut toutefois s'attendre à ce que le Telegraph qui a gagné lundi dernier se surpasse ce soir et fasse une lutte acharnée au Western.

Dans la deuxième partie de la soirée, nous verrons le Social et le Stanley aux prises. Le Social qui a déjà fait partie nulle avec les champions et qui possède des joueuses effectives et agressives comme Mlle Morin, Mlle Lavoie, etc., luttera certes avec une énergie désespérée pour vaincre le Stanley ce soir.

Ce sera là un match mouvementé et excitant.

TORONTO ECRASE DANS LA CAPITALE

LES JOUEURS DE LA VILLE REINCHAPPAIENT A PEINE AU BLANCHISSAGE. — RESULTAT FINAL 4 A 1.

Arena, Toronto, 10. — Le club d'Ottawa qui s'est rencontré ici, samedi, avec le club Toronto, a remporté la victoire par un résultat de 4 à 1. Le club visiteur a obtenu facilement ce résultat, bien que le club local ait lutté vaillamment. L'assistance était bonne et la ligue valait la peine d'être vue. Le jeu a été plutôt rude et à plusieurs reprises les arbitres ont dû sévir.

Dès la première période, Ottawa a compté trois fois sans que Toronto ait pu une seule fois prendre en défaut le gardien des buts du club visiteur. Darragh a compté le premier et Nighbor a compté ensuite par deux fois. Toronto a été seul à compter dans la seconde période. Coughlin a compté l'unique point de son équipe après 16 minutes de jeu. A la fin de la dernière période Darragh a compté un quatrième point pour Ottawa.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

Ottawa : Denny, Buts, Cameron, Merrill, Point, Randall, Shore, Couverts, Darragh, Centres, Cor, Denny, Gerdard, Ailes, Noble, Substituts : Ottawa, Boucher, Lowrey, C. Denny, Toronto, Kyle.

A l'Ottawa — Corbett Denny, Kyle et Coughlin.

Le Wanderer qui se trouve davantage favorisé par ce partage, considère qu'il pourra faire une lutte très forte avec les autres clubs pour le championnat.

Le calendrier suivant a été adopté pour la fin de la saison :

14 février—Canadien vs Ottawa.

17 février—Québec vs Wanderer.

Wanderer vs Canadien.

21 février—Canadien vs Québec.

Ottawa vs Wanderer.

24 février—Ottawa vs Canadien.

Wanderer vs Ottawa.

28 février—Ottawa vs Canadien.

Wanderer vs Québec.

3 mars—Québec vs Ottawa.

Canadien vs Wanderer.

Les clubs commenceront cette nouvelle série avec le classement suivant :

OTTAWA . . . 3 1 6 0

QUEBEC . . . 3 1 6 0

CANADIEN . . . 1 3 2 6

WANDERER . . . 1 3 2 6

Les clubs étaient représentés par les officiels suivants : Martin Rosenthal, Ottawa; G. Kennedy, Canadien; S. Lichtenhein, Wanderer; Mike Quinn, Québec. Le major Robinson présidait la réunion d'hier à laquelle assistaient plusieurs sportsmen bien connus au nombre desquels on notait M. E. R. Boon, Ted Day, Barney Kaine, C. Fremont et Emmett Quinn.

Speck, Coughlin.

Arbitres : Jack Marshall, juge de jeu; Steve Vair.

SOMMAIRE

Première période

1—Ottawa, Darragh . . . 5.00

2—Ottawa, Nighbor . . . 1.00

3—Ottawa, Nighbor . . . 4.00

Deuxième période

4—Toronto, Coughlin . . . 16.00

Troisième période

5—Ottawa, Gérard . . . 18.00

CE SERA LA DERNIERE SEANCE DE LA LIGUE MONTREAL

LES PARTIES DE JEUDI PROCHAIN, AU JUBILE, SERONT LES FINALES DE CETTE PUSSANTE ORGANISATION.

— GRAND PROGRAMME.

La ligue de hockey Montréal présente pour jeudi de cette semaine, le 15 du courant, le dernier programme de sa saison régulière, qui a compris neuf séances intéressantes et ardemment disputées. Quand on compulsa une dernière fois les statistiques de cette puissante organisation à la fin de la saison, les amateurs verraient les chiffres parler si éloquemment en sa faveur que ceux qui se sont abstenus de lui donner leur patronage, au cours de l'hiver, le regretteront amèrement. Car la ligue dont M. Chamberland est le président a eu une saison exceptionnellement forte, et la N.H.A. elle-même ne nous offre pas de spectacles, comme ceux que la ligue Montréal n'a cessé d'offrir au public depuis deux mois.

Le dernier programme, c'est-à-dire celui de jeudi de cette semaine, ne fait pas exception à la règle. Il comporte deux grandes parties, qui seront disputées dans l'ordre suivant :

8.15, Sainte-Anne vs la Casquette.

9.30, Stars vs Garnet.

Ces deux joutes ont ceci d'intéressant, c'est qu'elles alignent les deux premiers clubs de la ligue contre les deux derniers. Une défaite pour l'un des clubs de la première catégorie compromettrait tellement ses chances que son adversaire, l'autre meneur, sera pratiquement champion par le fait même.

Présentement, les Stars mènent par une très faible marge sur la Casquette, et Cecil Hart, leur habitué, a pu, à force de persévérance et de lutte, piloter son club à la tête de la ligue dans le dernier "lap" de la course au championnat.

Reste à savoir s'il réussira à conserver son avance nominale sur la Casquette et à battre l'équipe, pourtant redoutable, de Lucien Riopel par un "nez". Les loutes de jeudi prochain, au Jubilé, présentent donc un intérêt, qui n'échappe à personne, et les amateurs ne voudront pas manquer cette grandiose finale de saison.

LE 228e NE JOUERA PLUS

LES SOLDATS POUR DES RAISONS D'ORDRE MILITAIRE N'ONT PU ALLER JOUER A QUEBEC SAMEDI.

Québec, 12. — Pour des raisons d'ordre militaire, l'équipe de hockey du 228ème régiment, de Toronto, n'a pu se rendre à Québec où elle devait rencontrer samedi soir, l'équipe locale de la N. H. A.

La partie a été contremandée à midi. Il semble certain que les soldats n'apparaîtront plus désormais au programme de la ligue majeure, les autorités militaires ayant décidé que le bataillon quittera le pays sous peu.

EN ROUTE VERS LE CHAMPIONNAT

LE CANADIEN REMPORTE, SAMEDI, UNE AUTRE VICTOIRE SUR LE WANDERER. — RESULTAT FINAL : 6 A 3.

Les "Habitants" se sont mesurés avec les Westmountais à l'Aréna, samedi, devant une assistance assez restreinte, si on la compare à celle de samedi dernier alors que l'Aréna regorgeait de monde pour venir applaudir les Canadiens et les Ottawas. La joute en somme valait la peine d'être vue, et les quelques centaines de personnes qui y ont assisté, on eu du beau jeu, dépourvu de brutalité et pourvu de beaux coups.

Puis la joute s'est terminée avec le résultat de 6 à 3 en faveur des Canadiens. Les Wanderers ont été défaits, mais en un très bon honneur. Ils ont vaillamment lutté jusqu'à la dernière minute. Les Canadiens d'un autre côté n'ont pas déployé toute leur activité, réservant leur énergie pour plus tard.

Composition des équipes :

Wanderers : Buts, Vézina, Ross, Points, Corbeau, S. Cleghorn, Couverts, Mummery, O. Cleghorn, Centres, Lalonde, Hyland, Ailes droites, Pitre, Bell, Ailes gauches, Berlinguette.

Substituts : Wanderers, Stephens, Marshall, Thompson, Hague, Roy et Ouellet; Canadiens, Lavolette, Smith, Couture, Malone, Major.

Arbitres : T. Melville et B. Nicholson.

Avec Vézina dans les buts, Lalonde et Pitre ont été les étoiles du jeu. Pitre ouvrit le bal, dès les premières minutes du jeu, en sciant le premier point pour son club en 40 secondes. Bell égala les chances pour les Wanderers en battant Vézina par un rapide lancé de côté au bout de 620 minutes, et Hyland donna l'avantage aux Red Bards, une minute après. Ce fut pratiquement tout ce que firent les athlètes de Sam Lichtenhein.

Dans la seconde période, Lalonde rendit le score égal en prenant Lindsay en défaut après une minute de jeu. Mais, Odie Cleghorn ne permit pas aux partisans du Tricolore de se réjouir longtemps de cet exploit, car il prit Vézina en défaut immédiatement après la remise de la rondelle au jeu, en trente secondes. Le Canadien se remit alors à la tâche résolument, et ses efforts furent récompensés; car, Pitre enregistra son second point de la soirée au bout de 430 minutes. Il ne restait qu'une minute à jouer, quand Louis Berlinguette donna l'avance au Canadien sur un lancer de côté qui déjoua complètement Lindsay.

Dans la troisième période, le Canadien se lança à l'attaque et eut les honneurs du jeu. Lalonde ouvrit pratiquement le jeu par un second point en son crédit. Le jeu se poursuivit avec ténacité des deux côtés, jusqu'à ce que Lavolette jeta le disque dans les filets des Wanderers pour le dernier point de la soirée en 11 minutes.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadien, Pitre . . . 1.00

2—Wanderer, Hyland . . . 10.00

3—Wanderer, Bell . . . 0.30

Deuxième période

1—Canadien, Lalonde . . . 1.00

2—Wanderer, O. Cleghorn . . . 0.45

3—Canadien, Pitre . . . 2.30

7—Canadien, Berlinguette . . . 15.00

Troisième période

8—Canadien, Lalonde . . . 1.00

9—Canadien, Lavolette . . . 11.00

LE NATIONAL RENCONTRERA LE SHAMROCK ET S'EFFORCERA DE DETRUIRE SES ESPOIRS AU CHAMPIONNAT. — LAVAL AUX PRISES AVEC MCGILL, CE SOIR, DANS LA FINALE.

Les parties de ce soir à l'Aréna constituent une attraction, qui peut être classée comme l'une des meilleures de la saison. Le programme est bien charpenté, et les six clubs en lice promettent de se livrer des batailles, qui fourniront des émotions aux spectateurs. Voici l'ordre dans lequel le programme sera exécuté sur la glace artificielle de l'Aréna :

8.00, 244e Bataillon vs Laval.

9.00, Shamrock vs National.

10.00, Laval vs McGill.

Nous sommes en présence d'un programme, qui perd de l'intérêt à être disséqué. Le public, connaissant des bonnes parties, appréciera à leur juste valeur, ce que nous énumérons plus haut. La première rencontre entre le 244e Bataillon et le Laval sera une des meilleures de la saison. On sait que l'équipe de Billy Young a été malchanceuse cette année; constituée de joueurs rapides, elle est capable de livrer bataille aux meilleurs clubs amateurs de Montréal. Le Laval fera bien d'être sur ses gardes ce soir, car une défaite entraînerait probablement pour lui la perte de la tête de la ligue de la Cité.

La seconde joute inscrite au programme alignera dans le National et le Shamrock deux vieux rivaux, qui se poursuivent dans toutes les branches du sport d'une émulation générale mais acharnée. Victorieux du National à la crosse, l'été dernier, le Shamrock ambitionne d'atteindre le championnat de la ligue de la Cité, au hockey, et le National devra jouer ferme s'il en veut triompher ce soir. L'équipe des Irlandais est une des mieux balancées de la ligue du président Carriek, et ses succès jusqu'à date le démontrent. Mais, Pierre Rolland et Hervé Dandurand ont mis sur leur club sur pied des débuts officiels, et attirés la victoire du National sur Laval, lundi dernier, les amateurs s'attendent à beaucoup de notre équipe. On peut être sûr d'assister à un rude match entre les Canadiens et les Irlandais, ce soir, et le vainqueur devra recourir à toutes ses ressources.

La dernière rencontre entre le Laval et le McGill sera probablement le clou de la soirée. Tous les amis de l'équipe du capitaine Allard seront à l'Aréna pour applaudir aux prouesses de ses joueurs, et le Laval, qui a encore de bonnes chances de remporter le championnat, devra vaincre, ce soir, et pour vaincre, il devra se montrer supérieur à sa tenue de la semaine passée contre le National. Tous les porte-couleurs du Laval ont promis, du reste, de jouer la partie de leur vie, ce soir, et leur exhibition contre leurs confrères, anglais sera une des plus étonnantes et des plus belles de la saison.

LA DATE DES SERIES MONDIALES

Les dates de la série mondiale entre les champions des ligues de hockey de l'est et de l'ouest, n'ont pas encore été fixées. Les frères Patrick cependant ont suggéré le 17, 20 et 22 mars. La N.H.A. n'a pas donné son assentiment.

ASSEMBLEE DU NATIONAL

Le club de raquette le National aura une assemblée générale de ses membres, ce soir, à 8 heures 30, à sa salle de réunion, 334 rue Sainte-Catherine-Est. Tous les membres voudront bien être présents.

HOLLANDE ON PROTEGE LA FRONTIERE

LES TEUTONS CRAIGNENT UNE INVASION ANGLAISE.

Londres, 12. — Une dépêche spéciale d'un correspondant de Rotterdam dit que la prétendue menace allemande sur la frontière hollandaise est exacte, que les villes et les villages de la frontière hollandaise sont remplis de troupes. Ainsi Emmerich, qui a ordinairement 300 soldats, a à l'heure présente, trois régiments. Ce ne sont pas des combattants, mais des vieux de la seconde classe.

Parmi les volontaires, 40% sont d'âge militaire, qui ont été renvoyés soit pour mauvaise santé ou invalides en dehors de l'armée.

Ils sont occupés à creuser une tranchée et on dit que c'est pour empêcher la contrebande ou pour protéger la frontière allemande d'une invasion par l'Angleterre. Ce mouvement des troupes donne de l'espoir à la population civile et aux soldats qui comptent sur une invasion des cours, qui est à vrai dire inexistante, ne comporte pas la moindre signification. L'action de priorité Can. Steamship s'inscrirait à 93, une fraction de lot de Pacific Canadian change de mains, sur notre place, à raison de 152 et demi; le Detroit Railway s'absorbe à 117 et demi; le Québec Railway fait 25; le Civic Power est à 81; 10 parts de Ogilvie (divrables dans 20 jours) trouvent preneur à 137 et demi; 5 parts de Shawinigan s'échangent à 127; 5 Riorland Paper s'échangent à raison de 91½; et 10 parts de Wayagamack font 82.

Voici un aperçu des opérations de la matinée. Disons tout de suite que le nombre des transactions est trop mince pour qu'on en puisse tirer une conclusion quelconque. Les marchés des cours, qui est à vrai dire inexistante, ne comporte pas la moindre signification. L'action de priorité Can. Steamship s'inscrirait à 93, une fraction de lot de Pacific Canadian change de mains, sur notre place, à raison de 152 et demi; le Detroit Railway s'absorbe à 117 et demi; le Québec Railway fait 25; le Civic Power est à 81; 10 parts de Ogilvie (divrables dans 20 jours) trouvent preneur à 137 et demi; 5 parts de Shawinigan s'échangent à 127; 5 Riorland Paper s'échangent à raison de 91½; et 10 parts de Wayagamack font 82.

LA COMMISSION DU TRAMWAY

LE SENATEUR P. B. CASGRAIN EN EST ELU PRESIDENT. — UN APPEL AU PUBLIC.

La commission du tramway va commencer à siéger incessamment; elle a ouvert des bureaux au No 92-est, de la rue Notre-Dame, immeuble de la Sauvegarde.

Dans un communiqué qu'elle vient de publier, on constate que ses membres ont choisi le sénateur J. P. B. Casgrain comme leur président; le secrétaire de la commission est M. Raymond Beaudry. Tous les commissaires ont prêté le serment requis par la loi.

Après une étude préliminaire des documents se rapportant à la question du tramway, au premier en la possession de la ville, la commission demandera aux corps publics et aux citoyens de leur fournir tous les renseignements et toutes les suggestions qu'ils jugeront nécessaires ou utiles. Tous ses membres désirent que toute l'aide possible leur soit donnée afin de leur permettre de préparer un contrat juste et avantageux pour la cité tant pour le présent que pour l'avenir.

Toute correspondance à la commission devra être adressée à l'immeuble de la Sauvegarde.

Les membres de la commission du Tramway sont le sénateur J. P. B. Casgrain, le sénateur C. P. Beaubien, M. Alphonse Verville, député, M. A. W. Stevenson, comptable, et M. Charles Laurendeau, C. R., avocat de la cité.

Il est tout probable que les représentants de la presse seront admis aux délibérations.

NOS POMPIERS NE CHÔMENT PAS

Nos pompiers ont dû travailler deux heures durant par un froid sibérien, pour combattre un incendie qui a partiellement ravagé, hier matin, le garage "Girdwood Lamb Motor Co.", 973 ouest, rue Ste-Catherine.

Le feu a pris naissance au troisième étage, dans l'atelier de réparations où il y avait plusieurs autos. Il a fallu combattre l'élément destructeur en creusant des trous dans les différents planchers, et les machines ont été très endommagées par l'eau qui inondait l'intérieur.

Au cours de l'incendie, le lieutenant Brownrigg, de la caserne No 10, a été assez grièvement blessé à la figure par des éclats de verre. On évalue tous les dommages à une vingtaine de mille dollars.

La cause de l'incendie est inconnue.

FEU A LA "CATHOLIC HIGH SCHOOL"

Hier soir, un autre incendie éclatait à la "Catholic High School", rue Durocher. Le feu qui a éclaté dans la cave, s'est communiqué bien vite aux étages supérieurs et lorsque les pompiers, sous la conduite du chef Marin, sont arrivés sur les lieux, il leur a fallu défoncer plusieurs fenêtres pour combattre l'élément destructeur.

Enfin, après une demi-heure de travail ardu, le feu était sous contrôle. Les dommages sont considérables, et on ignore, ici encore, les causes de l'incendie.

Le conseil d'administration de la Dominion Steel Foundries, à une réunion tenue à Toronto, vendredi dernier, a déclaré un dividende supplémentaire de 5 p. 100, sur les actions ordinaires, portant la totalité des distributions annuelles à 25 p. 100. L'année dernière, cette compagnie avait distribué 40 p. 100 à ses porteurs d'actions ordinaires. Le dividende trimestriel régulier de 1-3-4 p. 100, sur les actions de priorité, a également été déclaré. Les dividendes sont distribuables le 1er mars aux actionnaires inscrits le 22 février. Le registre des transferts sera fermé du 23 au 28 février, inclusivement.

M. Jules Gosselin, de la maison Bryant, Dunn and Co., est parti pour un voyage de quelques jours à New-York; il sera de retour mercredi.

Le Board of Trade, de Chicago, et les autres principaux marchés de grains des Etats-Unis ont été fermés, aujourd'hui, par suite de la célébration de l'anniversaire de Lincoln.

DECLARATION DE DIVIDENDE

Lake of the Woods.—Dividendes trimestriels réguliers de 2 p. 100, sur les actions ordinaires et de 1½ p. 100, sur les parts de préférence, payables le 1er mars aux porteurs enregistrés le 24 février.

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal.

BRUNEAU & DUPUIS

COUTURIERS

Bureau de Montréal, 97 et 99 S. FRANÇOIS-XAVIER.

Succursales : QUÉBEC et SORÉL.

Pil direct avec POST & FLAGG, New-York.

COMMERCE ET FINANCE

LA MATINEE A LA BOURSE

LA SEANCE A ETE NULLE, ET LES AFFAIRES ONT ETE SUSPENDUES A MIDI ET DEMI.

Wall Street et toutes les Bourses américaines ayant fermé leurs portes, aujourd'hui, à raison de la fête de Lincoln, il s'est fait si peu, si peu d'affaires sur notre place, ce matin, que, par suite d'une décision du bureau des gouverneurs de la Bourse de Montréal, notre marché des valeurs mobilières n'a pas cru devoir rouvrir ses portes cet après-midi.

Voici un aperçu des opérations de la matinée. Disons tout de suite que le nombre des transactions est trop mince pour qu'on en puisse tirer une conclusion quelconque. Les marchés des cours, qui est à vrai dire inexistante, ne comporte pas la moindre signification. L'action de priorité Can. Steamship s'inscrirait à 93, une fraction de lot de Pacific Canadian change de mains, sur notre place, à raison de 152 et demi; le Detroit Railway s'absorbe à 117 et demi; le Québec Railway fait 25; le Civic Power est à 81; 10 parts de Ogilvie (divrables dans 20 jours) trouvent preneur à 137 et demi; 5 parts de Shawinigan s'échangent à 127; 5 Riorland Paper s'échangent à raison de 91½; et 10 parts de Wayagamack font 82.

LA COMMISSION DU TRAMWAY

LE SENATEUR P. B. CASGRAIN EN EST ELU PRESIDENT. — UN APPEL AU PUBLIC.

La commission du tramway va commencer à siéger incessamment; elle a ouvert des bureaux au No 92-est, de la rue Notre-Dame, immeuble de la Sauvegarde.

Dans un communiqué qu'elle vient de publier, on constate que ses membres ont choisi le sénateur J. P. B. Casgrain comme leur président; le secrétaire de la commission est M. Raymond Beaudry. Tous les commissaires ont prêté le serment requis par la loi.

Après une étude préliminaire des documents se rapportant à la question du tramway, au premier en la possession de la ville, la commission demandera aux corps publics et aux citoyens de leur fournir tous les renseignements et toutes les suggestions qu'ils jugeront nécessaires ou utiles. Tous ses membres désirent que toute l'aide possible leur soit donnée afin de leur permettre de préparer un contrat juste et avantageux pour la cité tant pour le présent que pour l'avenir.

Toute correspondance à la commission devra être adressée à l'immeuble de la Sauvegarde.

Les membres de la commission du Tramway sont le sénateur J. P. B. Casgrain, le sénateur C. P. Beaubien, M. Alphonse Verville, député, M. A. W. Stevenson, comptable, et M. Charles Laurendeau, C. R., avocat de la cité.

Il est tout probable que les représentants de la presse seront admis aux délibérations.

NOS POMPIERS NE CHÔMENT PAS

Nos pompiers ont dû travailler deux heures durant par un froid sibérien, pour combattre un incendie qui a partiellement ravagé, hier matin, le garage "Girdwood Lamb Motor Co.", 973 ouest, rue Ste-Catherine.

Le feu a pris naissance au troisième étage, dans l'atelier de réparations où il y avait plusieurs autos. Il a fallu combattre l'élément destructeur en creusant des trous dans les différents planchers, et les machines ont été très endommagées par l'eau qui inondait l'intérieur.

Au cours de l'incendie, le lieutenant Brownrigg, de la caserne No 10, a été assez grièvement blessé à la figure par des éclats de verre. On évalue tous les dommages à une vingtaine de mille dollars.

La cause de l'incendie est inconnue.

FEU A LA "CATHOLIC HIGH SCHOOL"

Hier soir, un autre incendie éclatait à la "Catholic High School", rue Durocher. Le feu qui a éclaté dans la cave, s'est communiqué bien vite aux étages supérieurs et lorsque les pompiers, sous la conduite du chef Marin, sont arrivés sur les lieux, il leur a fallu défoncer plusieurs fenêtres pour combattre l'élément destructeur.

Enfin, après une demi-heure de travail ardu, le feu était sous contrôle. Les dommages sont considérables, et on ignore, ici encore, les causes de l'incendie.

Le conseil d'administration de la Dominion

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

HÉCATOMBE A MINNEAPOLIS

TREIZE PERSONNES PERDENT LA VIE AU COURS D'UN INCENDIE QUI A DETRUIT L'HOTEL KENWOOD. — ON CRAINT QUE ONZE AUTRES PERSONNES N'AIENT ETE ENSEVELIES DANS LES RUINES.

Minneapolis, 12. — On croit qu'au moins 13 personnes ont péri au cours d'un incendie qui a détruit, de bonne heure aujourd'hui, l'hôtel Kenwood, un édifice à quatre étages. Une vingtaine de personnes se sont blessées, quelques-unes grièvement, en sautant des étages supérieurs, vu que le feu avait consumé les échelles de sauvetage. Il y a onze autres personnes qu'on n'a pas encore retrouvées et qui sont peut-être encore ensevelies dans les ruines, au dire de M. Stalker, le propriétaire de l'hôtel.

Une femme, Mme Lucile Squire, s'est tuée en se précipitant du troisième étage. La police et les pompiers croient qu'une vingtaine de pensionnaires sont tombés dans le sous-sol, lors de l'écroulement des planchers, et sont ensevelis dans les débris recouverts d'une épaisse couche de glace. Plusieurs des 76 pensionnaires étaient des pensionnaires de passage et l'on ne connaît pas encore la liste exacte des morts.

Le feu a apparemment pris au sous-sol et s'est propagé rapidement. En un clin d'oeil, tout l'immeuble fut envahi par les flammes. Il était impossible de passer par les escaliers et ce fut une ruée vers les fenêtres. Tandis que certaines gens se sont pendues aux fenêtres, d'autres ont sauté dans des filets ou dans la neige.

Quand l'incendie s'est déclaré, la plus grande partie des brigades des pompiers combattait un autre feu, et il s'est écoulé une quinzaine de minutes avant l'arrivée des premiers pompiers. Les secours ont été tendus comme moyen de sauvetage, ont attaqué les pompiers, au dire de leur chef, parce que ces derniers ne portaient pas d'échelles. La police a eu tôt fait de réprimer ces désordres.

Les fourgons-échelles sont arrivés plusieurs minutes plus tard. Nombre d'enfants se sont jetés dans les bras des spectateurs, sans être sérieusement blessés. Le chef du service des incendies affirme qu'il est improbable qu'on recouvre les cadavres. En tout cas, leur identification sera impossible.

FRANCE-AMERIQUE

UN LIVRE COMMEMORATIF DES FETES DE LAFAYETTE EST REMIS AU PRESIDENT POINCARÉ.

Paris, 11. — Le président Poincaré, M. Briand, président du conseil, et le général Joffre ont reçu un volume richement relié contenant le compte rendu des cérémonies célébrées en Amérique le jour de l'anniversaire de la naissance de Lafayette. La remise de ces exemplaires a été faite par M. P. Peixotto, président de la Chambre de commerce américaine de Paris, délégué par le comité américain Lafayette.

Le livre était accompagné d'une lettre exprimant l'amitié de l'Amérique pour la France. Cette lettre est signée par un grand nombre d'Américains parmi lesquels on peut citer MM. Charles W. Elliot, président Emeritus de Harvard, Joseph H. Choate, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, le colonel Th. Roosevelt, Charles J. Bonaparte, Henry Walters, Robert Bacon, Myron T. Herrick, Frank A. Vanderbilt, Judson Harmon, William D. Guthrie.

Mme BOURGEOIS EST TRES MALADE

On annonce que Mme Bourgeois, veuve de feu Honoré Bourgeois, est grièvement malade à Montréal. M. Gauthier, professeur à Ottawa, a été appelé à son chevet.

LES TROUBLES GRANDISSENT A CUBA

La Havane, 12. — Le gouvernement cubain, hier soir, a déclaré officiellement qu'environ trente hommes de la septième et de la huitième compagnie d'infanterie stationnées au camp Columbia, près de Mariano, se sont mutinés et se sont enfuis avec leurs armes. Les troupes sont à leur poursuite.

A Canas, province de La Havane, d'après le communiqué, le commandant José Castillo a été tué par les troupes qui étaient occupées à disperser un groupe de rebelles. On

croit que Castillo commandait les mutins à cet endroit. Dans la province de Santa Clara, où des élections partielles doivent avoir lieu le 14 février, deux petits groupes de rebelles sont poursuivis par les troupes du gouvernement. Plusieurs civils et quelques militaires ont été arrêtés et des mandats ont été émis contre plusieurs autres. Le gouvernement prend toutes les précautions pour maintenir l'ordre, annonce-t-on. Le chef et son état-major ont établi leurs quartiers au palais.

LA CAMPAGNE BAT SON PLEIN

DINER DES EQUIPES DU FONDS PATRIOTIQUE. — GENEROSITE DE PLUSIEURS MAISONS CANADIENNES-FRANCAISES. — LES DAMES FONT DU TRAVAIL.

La campagne du Fonds patriotique bat son plein dans notre ville : toutes les équipes, mises sur pied, ont fait déjà un excellent travail et reçu de nombreuses souscriptions. Tous les chefs d'équipes et leurs associés se sont rencontrés à midi, au Windsor, assister au premier goûter de la campagne; ils ont pu constater quel travail ils ont réalisé.

Au nombre des invités à ce goûter on remarquait : sir Evariste Leblanc, lieutenant-gouverneur, Mgr Paul Bruchési, le maire Médéric Martin, les commissaires Côté, Villeneuve, Ainey et Ross; MM. A. Racine, L.-J. Tarte, sir Rodolphe Forget, M. Chevalier, J.-A.-C. Daoust, J. M. Wilson, le sénateur J.-P.-B. Casgrain, J. Villeneuve, H. Laporte, Charles Chaput, C.-E. Bonin, Z. Hébert et Victor Morin.

Plusieurs maisons et compagnies canadiennes-françaises ont élevé leurs souscriptions de l'an dernier d'une augmentation substantielle. Ainsi la Compagnie de papier Rolland a porté sa souscription de \$1,500 à \$2,000; la Cie L. A. Chaput et Fils, de \$1,000 à \$2,000; le cab St-Denis, de \$500 à \$1,000; la Cie Hudson, Hébert, de \$5,000; la maison Alphonse Racine, de \$2,000 à \$5,000; l'Alliance Nationale, à \$500.

Le comité des dames canadiennes-françaises a complété son organisation. Mme J.-A. Gauthier, 484, avenue Bloomfield, Outremont, est exclusivement chargée de la collecte dans les théâtres et cinémas de la partie-est de la ville. Les gares sont ainsi distribuées :

Gare Viger : Mme E. P. Benoit. L'hôtel : Mme J. I. Tarte. Gare du Mile-End : Mlle Amanda Belcourt et Aurèle Brunet. Gare de la rue Moreau : Mme Saumure. Ces dames seront secondées par un groupe de jeunes filles. Mme Henri Labelle se chargera de percevoir les souscriptions des dames pensionnaires dans les couvents et asiles. Mme Bergeron s'est chargée de la perception chez les incurables.

MORT DE Mme L.-C. DE TONNANCOURT

Mme L.-C. de Tonnancourt, née Léveillé (Marie), est décédée à sa résidence de la rue Cherrier.

En Mme de Tonnancourt, Montréal perd l'une de ses Canadiennes-françaises les plus distinguées et les plus vaillantes, une protectrice qui ne leur fit jamais défaut. Elle était dame patronnesse de l'Institution des Sourdes-Muettes.

Au mois de septembre dernier, M. et Mme de Tonnancourt avaient célébré leurs noces d'or.

Mme de Tonnancourt laisse, outre son mari, six enfants : MM. Léonard, Charles, Armand, Gustave, Mmes G. L. Moncel et O. G. Cérat et trois frères : MM. Joseph, Narcisse et Noël Léveillé.

Nos sympathies sont acquies à la famille.

LE FOLK-LORE CANADIEN

Le Journal of American Folk-Lore publiera prochainement une deuxième série de contes populaires canadiens-français recueillis par M. Marius Barbeau. Les lecteurs du Devoir sont à exécuter ce travail et le Devoir signalera bientôt la publication du numéro de la revue contenant ces contes, ainsi que le prix auquel on pourra se le procurer.

PRISONNIER A BERLIN

CE QUE FURENT LES DERNIERS JOURS PASSES A BERLIN PAR M. GERARD. — DES DELAIS ET DES TIRAILLEMENTS CONTINUELS. — UN SOUPIR DE SOULAGEMENT.

Zurich, Suisse, 11. par voie de Paris, 12. — La plupart des compagnons de voyage de M. Gerard ont poussé un véritable soupir de soulagement, cet après-midi quand ils sont parvenus à la frontière névétique, car les émotions de ces jours derniers ont affecté plus ou moins la plupart des voyageurs. M. Gerard a accueilli cordialement les nombreux journalistes qui l'ont entouré à son arrivée à Zurich, sollicitant des entrevues pour toutes les régions du monde civilisé, mais il a maintenu la détermination qu'il a prise de ne faire aucune déclaration destinée à la publicité, ayant d'abord transmis un rapport à M. Wilson, à Washington.

Vers la fin, la situation des Américains dans la capitale allemande s'est corvée par suite des efforts que les autorités ont faits pour influencer les négociations relatives à un amendement du traité prusso-américain de 1799. En même temps, les journaux tenaient à la saisie des navires américains par les Etats-Unis et de prétendues difficultés et affronts auxquels le comte Bernstorff avait été en butte, disait-on. L'ambassadeur américain se vit refuser l'autorisation de communiquer avec Washington, par dépêche chiffrée, et les autorités ont ignoré toute dégradation aux nouvelles publiées par les journaux, jusqu'au moment où l'on a reçu par l'intermédiaire de l'ambassadeur espagnol un message officiel indiquant clairement la fausseté de tous ces racontars. Auparavant, on avait coupé les fils téléphoniques de M. Gerard, et avait suspendu les privilèges dont il jouissait quant aux services postaux et télégraphiques, de sorte qu'il ne pouvait donner des instructions aux consuls américains, et était prisonnier, pour se servir de ses propres termes.

Il en est résulté un état d'incertitude et de la friction qui n'a fait que s'accroître quand les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et les autorités ont cherché à qui mieux mieux à rejeter sur d'autres la responsabilité des délais survenus. On a vainement représenté aux autorités que leurs mesures n'étaient applicables que dans un état de guerre, et que le bon renom du peuple allemand, au point de vue politesse et maîtrise d'eux-mêmes, était mis en péril.

Les jours se succédaient ainsi que les excuses, quand dans la soirée de vendredi, le ministère des Relations étrangères a soudain annoncé qu'il était disposé à autoriser M. Gerard à partir, le lendemain. On a alors inscrit sur la liste les noms de correspondants et d'autres personnes, mais les délais et les tiraillements se sont continués jusqu'au départ du train.

Il y avait plusieurs Allemands, à la gare, mais la foule comprenait surtout des Américains qui ne recevront pas la permission de s'en aller avant d'avoir passé par toute la filière des formalités. Deux représentants du ministère des Affaires étrangères accompagnèrent M. Gerard et il était soigneusement protégé par des détectives.

UN CHINOIS SE SUICIDE

Ce matin, vers les dix heures, au No 620 de la rue Beaubien, dans une buanderie chinoise, un Chinois, Fong Fang Kim, a été trouvé par l'un de ses compatriotes, Charlie Fô, pendu à un tuyau d'aqueduc.

D'après la rigidité du cadavre, l'on peut supposer qu'il y avait déjà plusieurs heures que le suicide avait été commis.

Une enquête s'instruira demain en Cour du coroner.

UNE FROIDE FIN DE SEMAINE

NEUF DEGRES EN DESSOUS DE ZERO ET UN VENT SEC.

D'après la loi des compensations, les froids rigoureux qu'il a fallu endurer la semaine dernière auraient dû donner leur place à une température moins sévère, mais, au lieu de bons ouvriers avec qui le journaliste gélissant partage le tramway aux heures les plus matinales, "le temps ne se repare pas". Le minimum qu'a marqué le thermomètre samedi n'a été que de 9 degrés en-dessous de zéro, mais le vent qui mordu à la figure rendait le froid intolérable. Hier, le minimum en a été de 13. Le vent était aussi sec.

La terrible bourrasque qui a fait rage samedi et dont la violence s'est encore accrue à la tombée de la nuit, a eu pour effet d'entraver considérablement la circulation des trains. On a ainsi rapporté aux bureaux du Grand-Tronc que les trains de Boston et de New-York arrivant ici à 7.30 et 7 heures 55 a.m., avaient été retranchés de l'itinéraire, et qu'il n'était pas possible de préciser l'heure de leur entrée en gare. Les trains de Toronto, de Boston, de New-York, de Halifax, de Chicago ont été retardés de trois à six heures. Des trains locaux et suburbains, les uns sont restés en panne et les autres ont subi de sensibles retards.

Le service des tramways à Montréal, en dépit de la bourrasque, a été normal.

RETOUR DU MAJOR HAMILTON GAULT

UNE JAMBE AMPUTÉE ET PLUSIEURS BLESSURES.

St-Jean, N.-B., 12. — Le major Hamilton Gault, de Montréal, promoteur du fameux bataillon d'infanterie, le Princess Patricia, est en cette ville depuis hier. Il a la jambe gauche amputée et porte les cicatrices de blessures plus légères. Quoique privé d'un membre, il n'a pas encore terminé sa carrière militaire. Il déclare en effet que son intention est bien de retourner dans le corps d'aviation et de retourner ainsi au front. Le major Gault est revenu en Canada pour régler une affaire importante. On lui a trois fois offert le commandement du bataillon et il a été deux fois grièvement blessé.

Avec le major Gault sont revenus d'Europe sur le même paquebot, 42 officiers, 3 gardes-malades, 436 soldats. Au nombre des officiers de retour ne figure qu'un seul nom canadien-français, celui du capitaine H. Lionais, du corps des dentistes.

A LA POLICE

Florence Jessup, 2, rue Stanley a été arrêtée pour avoir volé, à l'échelle, chez Goodwins, une paire de gants valant \$1.00.

Alfred Lussier, qui a volé chez Lévi Dagenais, une pièce de drap de \$6.00, a comparu devant le magistrat. Il recevra sa sentence le 16.

Jean Thomas Lally, 474, Cavillier, à l'emploi de Peter Lynn & Fils, a volé des outils à ses patrons. Hier, il subira son enquête vendred.

Enfin, Jos. Odilon Bouchard a été arrêté pour s'être rendu coupable de vol de bois de laits sur la même que sur l'agent de police qui était allé l'arrêter. Enquête vendred.

cet entêté?

— Je vous le défends. Vous êtes un indiscret...

— Un indiscret? Vous souhaitez une aide, cependant; puis, je ne suis pas un étranger: je suis M. Chevanne, le...

Il s'approchait de Calinet, une gaule à la main. Promptement, l'éclair, je saute dans la charrette, saisis le fouet, tape à coups redoublés sur le dos de Calinet, qui se lève d'un bond, et file à toute allure que si le "filleul" ne s'était vite garé, il aurait un membre de moins à cette heure ou serait mort. J'aimerais mieux cela! — Alors, je me retourne:

— Moi, monsieur, je suis mademoiselle de Lindau.

El, durant vingt minutes, pour arriver plus vite, je montre à Calinet ce que l'on gagne à s'obstiner au milieu d'une route.

Alpha s'arrête à bout de souffle, saisi à deux mains ses boucles brunes avec colère, et reprend:

— Dire qu'il m'a entendu raconter mille naïvetés à cet âne, qu'il m'a vue l'embrasser, et qu'il n'a pas bougé! C'est un monstre! Je le déteste! Je le hais!

Comme, pleinement rassurée, nous rions, Félice et moi, de tout notre cœur, Fa se jette à mon cou:

— Mademoiselle, voulez-vous me permettre de donner une leçon à cet entêté?

— Vous vous moquez de moi, madame, et je croyais si bien que vous me consolerez!

Je l'ai consolée. Mais elle ne pardonne pas à celui qui, au lieu de venir immédiatement à son aide, est resté aux écoutes un bon quart d'heure.

— Son indécence n'a pas de nom, disait-elle le soir à Domicie, si tu le conduisais ainsi, je te souffletterais.

Une vraie Lindau, ma fille!!

Le 8. — Après l'aventure d'hier, j'attendais aujourd'hui Robert II à la Gaillardière. En effet, vers trois heures, Fa, qui travaille à mes côtés au jardin, lève la tête et aperçoit, avec stupeur, M. Chevanne contournant la pelouse. Elle culbute la chaise: ouvrage, ciseaux, dé, pelotes, tout roule sur le sable de l'allée.

— J'aimerais mieux mourir que de me trouver en face de lui, crie-t-elle, s'enfuyant.

Quelques pas encore, et Robert II s'incline; puis, vite, son regard suit la silhouette gracieuse et souple qui, tour à tour, paraît et disparaît à travers les arbres.

Un sourire court sous la moustache de votre filleul; mais il me semble que la voix a du triste quand il dit:

VICHY
EST LA PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, CE QUI GARANTIT SA
Pureté
et son
Efficacité
Bue aux repas
préviennent : Goutte,
Dyspepsie et Indigestions.
Consultez votre Médecin
Pas véritable sans
CELESTINS

LE REJET DE DEUX ACTIONS

TRIBUNAUX CIVILS

LES DEFENDEURS AVAIENT AGI DE BONNE FOI ET SANS MALICE EN FAISANT ARRÊTER LE DEMANDEUR — CELUI-CI RECLAMAIT DE CHACUN \$5,000 DE DOMMAGES.

Dans une action en réclamation de dommages pour tort causé à la réputation, le demandeur doit prouver que le défendeur est l'auteur de ce tort, qu'il a agi sans excuse raisonnable et avec malice. Une cause de ce genre, Williams J. Jones, contre Georges Thomson, vient d'être entendue par le juge MacLennan qui a renvoyé la poursuite de Jones. Ce dernier réclamait une somme de \$5,000 de dommages de Thomson et une autre somme de \$5,000 de Henry B. Anthony. Contre Thomson il alléguait arrestation non motivée et contre Anthony, diffamation.

Le 19 décembre 1913 une fraude était commise au détriment de Georges Thomson and Brother, marchands de tabac. Un faux chèque était passé à cette compagnie, portant à l'endos la signature forgée de Anthony; ce chèque était au montant de \$35, sur la Canadian Bank of Commerce, et il fut escompté par Thomson qui ne découvrit que plus tard qu'il était sans valeur.

En 1913, le défendeur Anthony, surintendant général de la Canadian Appraisal, écrivait à W. W. Pollock, de la Manufacturers Appraisal Company, de Cleveland, Ohio, demandant si le M. Jones qui travaillait pour M. Pollock, répondait à une description attachée à la lettre. "Les raisons que nous avons de faire cette enquête," disait M. Anthony, "c'est que l'individu que nous recherchons a forgé un chèque, il y a environ un an."

Après cette lettre, le demandeur revint à Montréal et il comparut devant les tribunaux criminels pour répondre à l'accusation de fausses représentations portées contre lui par l'autre défendeur, Thomson. Jones fut acquitté par le juge de la Cour des sessions, et il intenta ensuite des poursuites en réclamation de dommages contre Thomson et Anthony.

Thomson n'ait avoir agi par malice et il rappela qu'en acquittant Jones, le juge avait dit: Thomson a évidemment agi de bonne foi." Anthony prétendait aussi avoir agi de bonne foi et sans aucune malice. Il croyait très fermement que c'était Jones qui s'était servi de son nom pour forger le chèque de \$35. Vu ces circonstances il se crut justifié d'aider la compagnie Thomson à retrouver Jones.

Dans son jugement, M. MacLennan dit: La preuve démontre que le 12 avril 1915, le défendeur Thomson avait une bonne raison de croire que le demandeur était coupable du faux qu'on lui reprochait. La poursuite en est conséquence rejetée avec dépens.

Et rejetant de même la poursuite contre Anthony, le juge dit: Antho-

ny qui connaissait bien l'écriture du demandeur, pouvait croire avec raison que l'endossement du chèque de \$35 avait été fait par le demandeur. En écrivant une lettre à la Manufacturers Appraisal, Anthony a certain-

nement agi de bonne foi et sans aucune malice. D'un autre côté, le demandeur n'a pas prouvé que la let-

tre d'Anthony lui a fait perdre une position ou lui a fait subir aucun

dommage.

— Une ennemie, n'est-ce pas, mademoiselle?

— Non sans raison, avouez-le.

— Vous me pardonneriez si vous aviez vu comme moi le charme et l'originalité du tableau. Le fete o'clock, en pleine poussière, de cette jolie créature et de cet âne indolent; les baisers donnés généreusement, sans compter, sur les oreilles, les yeux, le museau, la crinière — joints à toutes les expressions de tendresse que l'on puisse rêver — feraient deux toiles captivant la foule au prochain Salon. Jamais je n'ai tant regretté de ne pas savoir tenir un crayon ou un pinceau.

Et vous trouvez ce garçon raisonnable, mon ami! C'est une poudrière, tout simplement. Et vous trouvez qu'il n'entend rien à l'Art! A l'Art ancien, peut-être. A l'Art moderne, c'est autre chose, vous venez d'en juger. Et quelle verge! Quel accent chaleureux! Robert II parlerait encore sans mon jet d'eau froide jeté sur son emballlement.

— Le charme du tableau n'enlève rien à l'indécence du procédé. Ma nièce, le racontant, hier, à son frère, donnait une telle conclusion, que vous rougiriez de honte. D'abord, pourquoi n'étiez-vous pas au Prieuré?

Mon ton grave impressionne Robert II.

— L'arrivée inattendue d'un ami du docteur Berlier a fait remettre l'excursion au premier jour possible. Ne voulant pas les gêner, je suis parti, un livre sous le bras; la Soulaie m'a plu... et j'y suis resté, achève-t-il crânement. Ma faute est tout au plus vénielle; je compte bien, mademoiselle, que vous ne me refuserez pas l'absolution, vous, une infiniment bonne, et que vous m'aideriez à obtenir celle de Mlle de Lindau.

De nouveau, les yeux de Robert II cherchent une nymphe parmi les arbres. Mais il n'y a plus, sous l'ombre douce des tilleuls, que des vols d'oiseaux, joints au tournolement de quelques feuilles détachées par la brise. Je tends la main au coupable:

— Voici l'absolution. Ma nièce la ratifiera, soyez-en sûr, une fois le premier émoi passé. Actuellement, elle a dû se réfugier dans une inaccessible tour d'ivoire, pour éviter une rencontre... pénible, vu ses épanchements avec Calinet. C'est une enfant!

A SUIVRE

12

FONDS PATRIOTIQUE et CROIX ROUGE



Semaine du dévouement féminin

POUR LA Campagne du Fonds Patriotique et de la Croix-Rouge

Nos hommes offrent leur vie pour nous. Offrons notre dévouement pour secourir les blessés et les familles de nos soldats.

Chaque dollar soulage les souffrances d'un soldat. Seize dollars par mois sont suffisants pour procurer le confort à la famille d'un soldat.

Montréal devra souscrire \$2,500,000 pour sa part en 1917.

DONNEZ JUSQU'A LA FIN

Madame J.-R. THIBAUDEAU, présidente du comité féminin, 303, édifice Drummond.

ON LES AURA

Vaillants capitaines!

Que l'esprit de la victoire vous guide.

Communiquez votre ardeur à vos lieutenants.

Visez haut.

C'est \$2,500,000 que l'on vous demande.

Trouvez \$4,000,000.

Racontez à tous les multiples mouvements de patriotisme et de générosité spontanés dont sir Herbert Ames a été témoin d'un océan à l'autre.

Dites l'histoire de ce Russe, émergent des régions polaires, ignorant qu'il y avait une guerre et qui offrit une souscription de \$10 pour chaque mois d'hostilité et versa \$310 dans la caisse du Fonds Patriotique.

Puis ce sacrifice d'un père et d'une mère qui se prièrent d'aller voir s'embarquer leur fils pour le front et déposèrent dans le fonds les \$40 qu'aurait coûtés leur voyage.

Et l'exemple de solidarité de cette équipe d'une tribu indienne qui refusa le chèque de paye de son travail et le donna tout entier pour la bonne oeuvre.

L'humble obole des six trente sous donnée par ce chef sauvage en son nom et en celui de sa famille de cinq enfants.

Vaillants capitaines, courageux lieutenants, demandez sans crainte, le cœur de nos concitoyens vous répondra.

Toutes les portes et toutes les bourses vous sont ouvertes.

C'est \$4,000,000 qu'il vous faut.

On les aura.

(Communiqué).

FEUILLETON DU DEVOIR

LES JOIES DU CÉLIBAT

Par M. Aigueperse et Roger Dombre.

35 (Suite.)

Cinq minutes plus tard, une trombe humaine fond sur moi, m'embrasse, me serre à m'étouffer. C'est Alpha qui pleure, qui sanglote.

Je m'inquiète, je questionne, sans obtenir d'abord autre chose que des mots entrecoupés:

— Dans la poussière... bras autour du cou... déclare amour... un monstre...

Evidemment, par je ne sais quelle sorcellerie, le diable s'est trouvé sur la route, et l'Amour aura sorti ses flèches. Vous devinez mon émoi... que je cache le mieux possible?

— Voyons, ma petite fille, apprendis à te posséder un peu. Calme-toi, explique-toi.

Alors, Alpha s'explique. Mais se

calmer? Oh! non... Droite, les cheveux dénoués, les joues rousses de larmes, les lèvres tremblantes de colère, elle commence son récit:

— Promenade exquise jusqu'au retour. Il faisait bon... L'air embaumait... Des rencontres de paysans... Des bonjours... Chez Mathurine, de la crème et du pain noir. Puis, au milieu de la Soulaie... (Explosion de larmes.)

— Allons, continue.

— Au milieu de la Soulaie, Calinet ne veut plus avancer. Je lui dis des mots gentils, il s'agenouille des quatre jambes en pleine poussière. D'abord, je m'inquiète, le croyant malade. Je descends, je le caresse. Il ferme les yeux béatement... Je lui donne du sucre, il le mange... Donc, il n'est pas malade: il est paresseux... (Nouvelles larmes.)

MARIA CHAPDELAINE, de Louis Hémon, est le plus beau roman canadien-français qui ait jamais été écrit. Le NATIONALISTE a l'autorisation de le publier en feuilleton et le commencera dimanche prochain.

Le temps qu'il fera

Beau et moins froid.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... -3
Même date l'an dernier... -10
Aujourd'hui minimum... -15
Même date l'an dernier... -4

BAROMETRE : 8h. a.m., 3043; 11h. a.m., 3044; 1h. p.m., 3045.

DEMAIN, MARDI 13 FEVRIER

S. Polytechnique, marlyte.

Lever du soleil... 7.06
Coucher du soleil... 5.24
Lever de la lune... Mat.
Coucher de la lune... 3.25
Dernier quartier de la lune, le 14, à 8 heures 59 minutes du soir.

MORT DU DEPUTE DE TERREBONNE

M. GEDEON ROCHON S'ETAIT, HIER, A SAINT-JEROME, APRES UNE COURTE MALADIE, A L'AGE DE 39 ANS.

(De notre correspondant)

Saint-Jérôme, 12.—M. Gédéon Rochon, avocat et député du comté de Terrebonne à Ottawa, est décédé en sa demeure, dimanche midi.

M. Rochon était malade depuis quelques semaines et n'avait pu se rendre à Ottawa pour l'ouverture de la session. Son état s'aggrava, jeudi, son état s'aggrava.

M. Rochon n'était âgé que de 39 ans, étant né à Saint-Jérôme, en septembre 1877, du mariage de David Rochon et de dame Céline Nantel. Après des études au Séminaire Sainte-Thérèse, il étudia le droit à l'université Laval. Admis au barreau le 5 juillet 1902, il s'est immédiatement pratiqué sa profession avec M. Bruno Nantel, ancien ministre, son oncle.

Après avoir pris une part active à toutes les luttes de son oncle, M. Nantel, il fut lui-même choisi comme candidat, le 1er février 1913, pour remplir le siège laissé vacant par la nomination de M. Nantel à la commission des chemins de fer.

Il eut comme adversaire M. Joseph Beaulieu, avocat, son cousin, et fut élu par une majorité de 300 voix. Sa femme née (Victorine) Prévois, qu'il épousa le 25 septembre 1907, lui survécut ainsi que deux enfants, une fille de 10 ans et un garçon de 8 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi prochain, après l'entrée en gare ici du convoi allant à Terrebonne, à 10 heures 15 minutes.

LES OBSEQUES DE FEU L.-J.-A. SURVEYER

ELLES ONT EU LIEU CE MATIN A L'EGLISE SAINT-JACQUES.

Au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont été célébrées, ce matin, à l'église Saint-Jacques, les funérailles de feu M. L.-J.-A. Surveyer, décédé vendredi dernier.

Les quatre fils du défunt: MM. Edouard Fabre, avocat, Arthur, ingénieur civil, Paul, avocat, et Gustave, marchand, et ses deux gendres, MM. Jules Fournier et N.-K. Lafleur, conduisaient le deuil, suivis de MM. L. et Paul L'Africain, neveux du défunt, et M. Frédéric Pelletier, son cousin.

M. l'abbé H. Gauthier, curé de Saint-Jacques, a fait la levée du corps. M. l'abbé P. Richard a chanté la messe solennelle de requiem, assisté de MM. les abbés A. Pustienne et E. Poulin, comme diacre et sous-diacre. Mgr Paul Bruchési présidait au trône, entouré de Mgr L'Évêque, curé de Saint-François d'Assises, et de M. le chanoine Cousineau, curé du Sacré-Cœur.

On remarquait au choeur: MM. les abbés J. B. Clément, E. Leclair, E. Dagenais, E. Blanchard, P. Roy et les RR. Pères Arcand et Bellemare.

Parmi l'assistance et dans le cortège, on a relevé les noms suivants: MM. les juges Archer, Chauvin et Archambault, MM. P. Chasse-Casgrain, Papineau-Mathieu, L. N. Dupuis, J. N. Dupuis, Edouard Montpetit, Ed. Hurlbut, Gonzalve Desautels, R. Lévesque, L. Beaulieu, le professeur Eugène Lassalle, le colonel Ostel, R. Faribault, J. B. Lamarre.

La chorale a chanté la messe de Pèros, sous la maîtrise du Dr Fred Pelletier, maître de chapelle.

LE COURS DU R. PERE LOISEAU

Dans sa conférence de ce soir sur l'Apologétique, le Rev. Père Loiseau terminera ce qu'il lui reste à dire du miracle et des prophéties, puis il abordera les preuves de l'existence de la mission de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

FROID A NEW-YORK

New-York, 12.—Le thermomètre marque 3 degrés au-dessous de zéro, aujourd'hui, ici. C'est le plus grand froid de la saison. Pour la première fois depuis 5 ans, l'Hudson est congelé de Tarrytown à Nyack, et des centaines de personnes se sont rendues d'une rive à l'autre, à pied.

AMBASSADEUR AU MEXIQUE

Washington, 12.—M. Ignacio Ballesteros, l'un des représentants du général Carranza, a été nommé ambassadeur du Mexique, aux Etats-Unis.

MORT SUBITE DANS UNE EGLISE

Sherbrooke, 12.—Napoléon Vallières, un des plus vieux résidents de cette ville, vient de mourir à l'âge de 72 ans. Il a succombé à une syncope alors qu'il assistait à vêpres dans la cathédrale Saint-Michel.

REPRÉSAILLES VAINES PROPOSITIONS

DE L'ALLEMAGNE

LES MARINS AMERICAINS DETENUS EN ALLEMAGNE NE SERONT PAS LIBERES AVANT QUE WASHINGTON N'AIT DONNE L'ETAT CIVIL DES EQUIPAGES BOCHES AUX ETATS-UNIS.

Berlin, 12.—Herr Zimmermann a informé la Presse Associée qu'il a demandé au gouvernement helvétique de s'informer à Washington, de l'état civil des équipages des navires allemands internés dans les ports américains.

En attendant une réponse, les 72 sujets américains pris par un croiseur allemand et ramenés par le "Varrowdale", sont maintenant détenus en Allemagne, a déclaré le secrétaire des Affaires étrangères.

Le gouvernement a agi de cette façon à la suite de certaines informations venues de Londres, à l'effet que les Etats-Unis auraient séquestré les navires allemands internés et leurs équipages. L'Allemagne n'a pas encore démenti officiellement ces rumeurs. Cependant Herr Zimmermann a déclaré que les marins américains seraient libérés dès que le gouvernement allemand sera définitivement fixé sur le sort des navires allemands internés en Amérique.

La mise en liberté des prisonniers du "Varrowdale" a été pratiquement accordée à l'ambassadeur Gerard à la veille de la rupture des relations, mais la possibilité des représailles auprès des marins allemands internés en Amérique a amené le gouvernement de Berlin à contester les instructions qui libéreraient les marins américains. Ce fait démontre la menace grandissante du manque des facilités de communications.

Herr Zimmermann a de nouveau réaffirmé que les sujets américains, qui habitent maintenant l'Allemagne, pourront quitter le pays ou y vivre sans être molestés, à condition que la menace contre les marins allemands soit enlevée.

CRITIQUES CONTRE M. GERARD

Berlin, par voie de Londres, 78.—La presse berlinoise se contente de faire des allusions très réservées au sujet du départ de l'ancien ambassadeur Gerard et du personnel de l'ambassade américaine. Le "Lokal Anzeiger", le seul journal qui commente l'événement en page de rédaction, dit que M. Gerard n'était pas une figure populaire. Il se serait exagéré de l'appeler un adversaire prononcé de l'Allemagne, mais il n'était sûrement pas un ami de l'Allemagne. Suivant cette feuille, les relations entre les deux pays ne seraient pas entrées dans cette phase déplorable, si le représentant américain eût mieux compris la position du gouvernement impérial et eût mieux informé les Etats-Unis au sujet de la campagne mensongère dont il est victime.

Les correspondants américains suivants sont restés à Berlin: MM. James "Donnell" Bennett, Cyril Brown, William Bayard Bais, Oswald Schmitt et Andanis.

LES NAVIRES INTERNES NE SERONT PAS UTILISABLES

Londres, 12.—Dans un discours prononcé à Wilhelmshafen sur les précautions prises par l'Allemagne, vu la possibilité d'une guerre avec les Etats-Unis, Herr Stresemann, un des principaux membres du parti libéral national au Reichstag, a fait la déclaration suivante, rapportée une dépêche de Rotterdam: "Nos marins aux Etats-Unis veilleront à ce que les vapeurs allemands ne soient pas utilisables par personne, dans les ports américains, d'ici à quelques temps."

L'orateur a aussi exprimé l'opinion que la besogne accomplie par les sous-marins encourage l'armée pour la campagne du printemps.

TROIS NAVIRES ANGLAIS COULES

Londres, 12.—Le coulage du steamer anglais "Netherlee" est rapporté par les Lloyds.

Le "Netherlee" jauge 4,227 tonnes; il était parti le 21 janvier de Philadelphie à destination de Dunkerque en France.

Les Lloyds annoncent cet après-midi que le steamer anglais "Voltaire", de 409 tonnes, et l'"Olivia", de 242 tonnes, ont été coulés. L'ingénieur en chef, Sallagh, de l'"Olivia", a été tué et dix autres membres de l'équipage ont été blessés.

NOUVEAU POSTE POUR LE DUC DE CONNAUGHT

Londres, 12.—D'après le "Times", le duc de Connaught sera nommé inspecteur général des troupes d'outre-mer. Ce journal laisse entendre que le duc étudiera la question des promotions pour les officiers canadiens, qui a fait le sujet de critiques acerbes ici.

DEUX HYDROPLANES AUTRICHIENS ABATTUS

Rome, via Paris, 12.—Il est officiellement annoncé que deux hydroplanes autrichiens, en excursion le long des côtes de l'Albanie ont été abattus. Deux des occupants de ces machines ont été faits prisonniers. L'autre a été coulé.

UN TRAIN TOMBE SUR UN BATEAU

New-York, 12.—Un train de vingt wagons chargés de plusieurs tonnes de terre et de roches est tombé d'une hauteur de vingt-cinq pieds sur un bateau plat d'une rivière de l'est, ce matin. La barge a coulé avec un train. Deux employés ont été broyés à mort ou noyés, et un troisième grièvement blessé.

La dernière démarche allemande au sujet de l'ouverture de pourparlers entre Berlin et Washington n'a pas la moindre chance de succès.—On conversera si l'Allemagne cède.

Washington, 12.—Tout indique que les offres de l'Allemagne ayant trait à une modification possible des opérations sous-marines et transmises par l'entremise du représentant suisse, dit-on, sont tellement obscures qu'elles n'ont pas la moindre chance de succès. On exprime l'opinion que ces propositions sont le fruit de la propagande menée dans ces pays.

Le "Times" de New-York, cite une dépêche de Washington à la "Gazette de Cologne", fournissant une nouvelle preuve de l'effort exercé dans ce sens.

Les hauts fonctionnaires sont enclins à considérer la dernière offre de l'Allemagne de discuter les moyens de prévenir la guerre telle que transmise par le ministre suisse, comme une tentative de rejeter sur les Etats-Unis l'apparence d'être un belligérant. Il semble que les Etats-Unis et le gouvernement allemand ne peuvent entreprendre de négociations diplomatiques sans que l'Allemagne renonce à son programme de campagne sous-marine sans réserve, et que toute autre démarche ne contribuerait qu'à obscurcir la question des droits américains. On ignore encore si les Etats-Unis vont répondre à la dernière communication allemande.

Les autorités ont constaté avec intérêt que les sous-marins ont détruit hier des navires marchands dans une proportion la plus faible depuis les débuts de la nouvelle campagne.

Des rapports officiels du ministre Stovall, à Berne, sur l'arrivée de l'ex-ambassadeur Gerard et de sa suite à Zurich, Suisse, sont parvenus au secrétaire d'Etat. Ils n'ajoutent rien aux informations déjà obtenues.

LES ETATS-UNIS ENVERRONT UNE FLOTTE DANS LA ZONE DU BLOCUS SOUS-MARIN

Paris, 12.—L'on s'attend à l'arrivée prochaine d'une escadre de croiseurs américains, dépêchés vers la zone du blocus, afin de protéger les navires marchands des Etats-Unis. Et pour aider d'une façon plus efficace possible le travail de recherche de l'escadre, l'on surse à la coopération des hydroplanes comme éclaireurs contre les sous-marins.

Un des organisateurs du corps Lafayette d'aviateurs américains, au service de l'armée française, a reçu maintes lettres de volontaires pour entraînement en France, à condition que l'on fasse des arrangements auprès des autorités militaires françaises pour que ces dernières les assignent spécialement au service d'aviation.

Comme encouragement aux aviateurs volontaires, un comité du corps d'aviation offre les récompenses suivantes: \$500 pour chaque homme qui gagne la croix de guerre, \$1,000 pour la médaille militaire, \$1,500 pour la croix de la Légion d'honneur; en outre il donne une somme additionnelle de \$250 pour chacune des mentions dans les dépêches.

\$2,750,000,000 POUR LA GUERRE

Londres, 12.—La Chambre des communes s'occupera cette semaine de questions financières. Le principal article de l'ordre du jour comporte deux nouveaux votes de crédits d'un total de 550,000,000 de livres.—L'un de 200 millions de livres pour subvenir aux dépenses, jusqu'à 31 mars, la fin de l'exercice financier, et l'autre de 350 millions pour commencer le nouvel exercice financier.

HEUREUSES ATTAQUES DES FRANÇAIS

Paris, 12.—Communiqué officiel de ce après-midi: Dans la région de Berry-au-Bac, nous avons fait exploser avec succès 2 mines à la colline 108. En Champagne et dans l'Argonne, les patrouilles ont manifesté de l'activité, pendant la nuit. Nous avons exécuté avec succès 2 attaques par surprise qui nous ont permis de faire des prisonniers. L'une dans l'Argonne, et l'autre dans le secteur de la cote 304. Partout ailleurs, nuit calme.

On confirme la nouvelle que le 10, dans le cours d'un combat aérien, une machine ennemie a été abattue près d'Etouvettes, dans la région de l'Aisne. La nuit dernière, nos escadrilles aériennes ont lancé des bombes sur les gares de Stenay, de Dun-sur-Meuse et d'Arches.

ACTIVITE SUR LE FRONT MOSCOVITE

Pétrograd, 12.—Le ministère officiel signale aujourd'hui plusieurs incursions et combats d'avant-postes. Dans le voisinage de Borovoiyn, au nord-est de Smorgon, les éclaireurs moscovites ont attaqué les avant-postes de l'ennemi et capturé une mitrailleuse.

Au nord de Mikhailovk à 6 milles et demi au nord de Kiselin, en Voyhynie, l'ennemi a attaqué les positions occupées par 2 compagnies; l'une de celles-ci, refoulée, a ensuite recouvré le terrain perdu.

Au sud de Galitch, 4 compagnies allemandes ont franchi le Dniester sur la glace, et sont parvenues à pénétrer dans des tranchées, mais les troupes russes les ont repoussées.

L'EQUIPE DE M. J. VERSAILLES

Dans la liste de l'équipe de M. Joseph Versaillès chargée de la collecte du Fonds Patriotique et de la Croix-Rouge, il s'est glissé quelques erreurs. Nous donnons ci-dessous la composition exacte de l'équipe: MM. J. Amos, J. N. Chevrier, L. M. Lymburner, A. C. Roy, F. G. Le due, Arthur Gaboury, Raoul Dery, A. C. Goudin, J. B. Pelouquin, A. J. Dugay, J. O. Garreau, F. J. Bouais, E. G. Vidricaire, J. J. Sarault, C. Allard, Paul Brisset des Noss, Emile Bénard, S. Dumont, J. P. Kelly, Hector Paiement, J. L. Bigras, J. Dumont, A. Gravel, Ed. Charbonneau, R. Prieur, Joseph Jean, J. Cormier, notaire Roy, Louis Beaudry, Joseph David, Louis Léonard, maire Basile, notaire O'Gorman, Whitford Marchand, Alfred Richard, Prima Paré, Thomas Léonard, M. Pesant, Joseph Hinton.

CHANGEMENT DANS L'ARMEE AUTRICHIENNE

LE GENERAL CROBAIN V.A. DE MISSIONNER.

Amsterdam, via Londres, 12.—D'après le correspondant du "Leipzig Neueste Nachrichten", à Vienne, des changements importants sont attendus dans le commandement de l'armée autrichienne. Le correspondant dit que le général Crobain offrira sa démission comme ministre de la guerre en faveur du général baron von Aufenberg, ancien ministre de la guerre. L'archiduc Frédéric, commandant en chef, remplacerait l'archiduc Eugène, commandant en chef des troupes opérant contre l'Italie, et ce dernier serait à son tour remplacé par le feld-maréchal bavon Franz Conrad von Hotzenendorf, qui aurait la mission d'organiser une nouvelle base militaire contre l'Italie.

SOUSCRIPTION DE \$1,000,000

C'EST CE QUE VIENDRA VOTER LE BUREAU DES COMMISSAIRES AU FONDS PATRIOTIQUE ET A LA CROIX-ROUGE. — SUSPENSION DE M. A. CHAUSSEZ — DIVERS.

Le bureau des commissaires vient de voter \$1,000,000 pour le Fonds patriotique et la Croix-Rouge. La ville demandera à la législature le pouvoir d'effectuer un emprunt spécial à cette fin; cet emprunt sera remboursable en 20 ans, au moyen d'un fonds d'amortissement.

La décision du bureau des commissaires se trouve contenue dans la résolution suivante, proposée par M. Côté et adoptée à l'unanimité:

"Attendu que les organisateurs de la campagne qui se poursuit actuellement en faveur du Fonds patriotique canadien et de l'œuvre non moins importante de la Croix-Rouge, demandant à la cité de Montréal de souscrire une quote-part aussi généreuse qu'elle l'a fait dans le passé;

"Attendu que les besoins du Fonds patriotique et de la Croix-Rouge sont plus impérieux qu'ils l'ont été l'an dernier, et qu'en conséquence ces deux œuvres ont besoin d'une aide plus efficace, et que les corporations municipales, de même que les particuliers, se doivent de se montrer encore plus généreux;

"Attendu que la cité de Montréal, en tant que la métropole du Canada est directement intéressée à prouver sa générosité et à faire sa part de sacrifices pour le bien-être et le soulagement de nos soldats, et des familles de ces derniers;

"Attendu que jusqu'ici la campagne en faveur de ces deux œuvres a rencontré partout un accueil sympathique, les souscripteurs ont augmenté et doublé dans plusieurs cas, le montant qu'ils avaient donné, dans des appels précédemment faits;

"Il est résolu: "Que la cité de Montréal souscrive à l'œuvre de la Croix-Rouge et du Fonds patriotique canadien, une somme de \$1,000,000.00, et qu'à cette fin, demande soit faite à la Législature de donner à la cité de Montréal le pouvoir de contracter un emprunt spécial de ce montant, remboursable au moyen d'un fonds d'amortissement en vingt ans, et que ladite somme de \$1,000,000 soit versée aux œuvres susdites, aussitôt que l'autorisation ci-dessus aura été obtenue de la Législature et que ledit emprunt aura été effectué.

"Que le conseil soit prié de concourir dans la présente résolution du bureau et de faire les procédures nécessaires pour obtenir de la Législature les pouvoirs ci-dessus mentionnés;

"Que le conseil soit, en même temps informé que si le bureau des commissaires n'a pas inclus dans le budget de 1917 cette souscription en faveur du Fonds patriotique et de la Croix-Rouge, c'est parce que les directeurs de ces deux œuvres n'avaient pas fait de demande à cet effet, à l'époque où le budget a été étudié."

C'est sur la demande d'une forte délégation d'hommes d'affaires, et de financiers de Montréal que le bureau des commissaires a adopté cette résolution. Cette délégation était conduite par M. U.-H. Dandurand, président du comité municipal du Fonds patriotique, et Mmes H. Reid et V. Henderson, de la Croix-Rouge canadienne; elle était composée de sir Alexandre Lacoste, des sénateurs M. Wilson et C.-P. Beaudin, des anciens maires H. Laporte et J. J. Guerin, de MM. J.-A. Vaillancourt, Beaudry Leman, T. Bienvenue, Z. Hébert, L. Gravel, V. Morin, A. R. Dohle, O.-S. Perreault, H. Birks, G. W. Ross, le lieutenant-colonel Clarence Smith, le col. Mignault, le général Labelle et plusieurs autres personnalités de marque.

Ont porté la parole sir A. Lacoste, MM. H. Birks, Z. Hébert, L. Gravel, G. W. Ross, le colonel Mignault et Mme Reid; le maire et le commissaire Côté.

DIVERS

—Le maire suggère la suspension de M. Alcide Chausse, architecte de la ville, relativement à la construction d'un garage sur la rue Manon.

—Le maire attire également l'attention du commissaire des Travaux publics sur le fait que le niveau de certaines rues est de beaucoup plus élevé que les trottoirs par suite des nombreuses bordées de neige que nous avons eues et qu'il conviendrait, si nous voulons éviter des inondations, de faire réparer immédiatement les regards d'égout.

—Le maire écrit de plus à M. A. E. Kemp, ministre de la Milice, de bien vouloir doter Montréal de certaines trophées enlevés à l'ennemi par nos soldats afin de perpétuer le souvenir de leurs exploits.

—Instruction est donnée au secrétaire du bureau des commissaires de fournir crayons, papeterie et clavages à la commission du tramway — le tout devant être payé moitié par la ville, moitié par la compagnie.

—On ignore encore quelle est la vraie cause de l'accident survenu hier après-midi à la conduite d'eau de la rue Notre-Dame, près Bonsecours.

EPAVES SUR LA COTE DU BRESIL

Pernambouc, Brésil, 12.—Au cours de ces derniers jours, un grand nombre d'épaves ont été jetées à la côte, près de l'embouchure de la Parahyba. Parmi ces épaves se trouvent un appareil de télégraphie sans fil, une boîte de ferblanc contenant une petite quantité de cylindres remplis de substance explosive, des planches et des boîtes de conserve.

On a reçu récemment à Pernambuco des rapports disant que le bruit de canonnades a été entendu au large des côtes brésiliennes, comme si un engagement naval avait eu lieu.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

TEL. EST 4510

Dupuis Frères Spécial pour Collégiens

Le Magasin du Peuple

447 EST, SAINTE-CATHERINE.

COMPLÈTS POUR GARÇONNETS. En tweed carreaux gris, ou brun. 9 à 16 ans, genre Norfolk, collette boutonnée. En serge marine, 16.00 à 13.50. En cheviote marine, 12.00 à 15.00. —Au deuxième.

Vallières SPECIALITE DANS LES MARCHANDISES LAVABLES

Angle S.-Catherine et Montcalm

Crêpe de Chine romain, en sole, pour robes. Régulier 90c, pour 49c

Mousseline de sole, dans toutes les nouvelles nuances. Valant 75c, pour 49c

Marquise de sole mercerisée, pour blouses et toilettes de réception. Valant \$1.25, pour 75c

AVIS AUX MEDECINS

Nous avons reçu une partie de notre importation française dans laquelle il y a quelques tubes de NOVARSNOBENZOLE "Billon" dosage de 0.15, 0.30, 0.60. A la pharmacie

J.-H. ROBERT

1185 SAINT-DENIS, ANGLE MONT-ROYAL

Tél. Saint-Louis 811-2999

N. B. — Le service de messenger le plus prompt de la ville est à votre disposition de 8 heures a.m. à minuit; le dimanche de 8.30 a.m. à 10 heures p.m.

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

LUNDI, MARDI, MERCREDI

Première fois à Montréal: La Charmante Petite Actrice

MARIE DORO

DANS

"La Petite Vendeuse de Journaux"

5 PARTIES

Comme le titre l'annonce, cette magnifique production est l'histoire d'une petite vendeuse de journaux, et d'un millionnaire américain, qui avait parié une grosse somme qu'il pouvait faire de cette petite vendeuse de journaux une des belles de la société, dans l'espace d'un an. Du moment du pari à la fin de cette vie les événements les plus tragiques et les plus touchants se déroulent et font de cette vue une des meilleures interprétées par Marie Doro.

Le Tour du Monde	Vue instructive	Comédie
de Gaumont	LA PECHE A LA BAINE	FRANK DANIEL
BUDAPEST	en	dans
Capitale de la Hongrie	Colombie Anglaise	"LE CAPRICIEUX"

DEUX MILLE AUTRES GREVISTES IL N'Y AURA PAS DE CONSCRIPTION

Winnipeg, 12.—Selon E. R. Chapman, le directeur du Service national du district militaire No 10, il n'y aura pas de conscription militaire au Canada. Cette déclaration a été faite alors que M. Chapman arrivait d'une réunion tenue à Ottawa.

M. Chapman a aussi déclaré que les cartes arrivées en retard, et regretté que plusieurs districts n'aient pas répondu suffisamment. C'est pourquoi il a été décidé que les réponses seraient acceptées jusqu'au 1er avril, après quoi on verra à mettre une sanction pour ceux qui n'auront pas répondu.

DECEAS

DE TONNANCOUR — En cette ville, le 11 février courant, à l'âge de 70 ans, est décédé Marie Léveillé, épouse de L. C. de Tonnancour.

Les funérailles auront lieu le mercredi 14 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure No 58 rue Cherrier, à 8 heures 30, précises, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Prêtre de ne pas envoyer de fleurs.

LAMARCHE — A l'Hotel-Dieu de Montréal, le 12 février 1917, à l'âge de 80 ans, est décédé Amédée Lamarche, ancien négociant et comptable.

Les funérailles auront lieu le mercredi, 14 février.

Le convoi funéraire quittera la demeure du défunt, 530 rue Sherbrooke est, à 8 heures 45 précises, pour se rendre à l'église Sainte-Catherine.

ROCHON — A Saint-Jérôme, le 11 février courant est décédé M. Gédéon Rochon, avocat et député du comté de Terrebonne. Les funérailles auront lieu à Saint-Jérôme, mercredi 14 courant à onze heures de l'avant-midi, à l'arrivée du train de Montréal.

Parents et amis sont invités, sans autre invitation.

DECEAS A MONTREAL

BASTIEN, Philomène Lessard, 70 ans, épouse de Maxime Bastien, cordonnier, rue Main, 1231.

BEAUCHAMP, Marie Clavel, 76 ans, épouse de Charles Beauchamp, charretier, Asile de la Providence.

BESNARD, Maria Gravel, 41 ans, épouse de Joseph Besnard, rue Saint-Paul, 239.

BRODEUR, Rose-Anne Lorange, 64 ans, veuve de Norbert Brodeur, bourgeois, rue Berli, 1074.

CIMON, Alfred, 30 ans, journalier, rue Berthel, 264.

GOBELLE, Arthur, journaliste, 60 ans, rue Saint-Hubert, 237.

GUERTIN, Esther Duquette, 78 ans, veuve de René Guertin, maître menuisier, rue Saint-Hubert, 297.

HUNEAU, Josephine Gauthier, 59 ans, veuve de René Hunau, voyageur de commerce, rue Saint-Ferdinand, 194.

JOANNETTE, Florence, 1 an, enfant d'Arthur Joannette, plombier, Ave. de Châteaubriand, 2258.

LEVEUX, Sophie Niding, 68 ans, veuve de Léon Leveux, commis, Ave. de Châteaubriand, 1609.

MAILLOUX, Charles, 72 ans, cordonnier, Hospice Gauthier.

MARSA, J. B., 86 ans, journaliste, rue Berli, 1206.

MATHIEU, Germaine Rio, 25 ans, épouse de Henri Mathieu, commis, rue Marquette, 118.

MURRAY, William, 67 ans, rentier, rue Duchesne, 265.

PERON, Fernande, 3 ans, enfant d'Elle Peron, bourgeois, rue Marlow, 422.

PAPINEAU, Charlemagne, 26 ans, serrurier, rue Colborne, 50.

PAPILLON, Georges, 60 ans, manœuvre, rue Saint-André, 542.

QUENEAU, Louis, 67 ans, gardien, rue Saint-Jacques, 1609.

REMYLARD, Cécile, 16 ans, enfant d'Armand Remylard, vendeur, rue Garnier, 745.

REINHARDT, Marcel, 3 mois, enfant de Michel Reinhardt, mécanicien, rue De Villers, 13.

RANCOURT, Elie, pécinier, 54 ans, rue Queneau, 255.

SCHAEFER, Juliette, 4 mois, enfant d'Alphonse Schaefer, menuisier, rue Gifford, 704.

On se souvient que dans la nuit du 8 janvier Eva Boyle tua d'un coup de revolver son amant, Albert Haynes, et qu'elle-même se blessa grièvement ensuite. Depuis ce jour elle était à l'hôpital; ce matin elle en est sortie assez bien guérie pour comparaître devant le magistrat sous l'inculpation de meurtre. Son enquête a été fixée au 15 courant.